© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
2000

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO

REPRODUIT AVEC PERMISSION

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Guide des éducatrices et des éducateurs

Deuxième édition

Planification efficace aux fins d'amélioration :
conseils scolaires, écoles et enseignantes et enseignants

OQRE
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Guide des éducatrices et des éducateurs

Deuxième édition

OQRE
Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

Remarque : Dans le présent guide, le terme « parents » désigne également les tutrices et tuteurs légaux et toute autre personne qui s'occupe de l'enfant.

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est un organisme indépendant établi en juin 1996 par le gouvernement de l'Ontario afin d'accroître la responsabilité et d'aider à améliorer la qualité de l'éducation financée par les deniers publics en Ontario.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000.
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
2, rue Carlton, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5B 2M9

Téléphone : 1-888-327-7377

Site Web : www.eqao.com

100-03915/

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Planification de l'amélioration par les conseils scolaires 3

Le cycle de planification de l'amélioration pour le conseil scolaire 4

Première étape : Participation de tous les partenaires en éducation au processus d'amélioration 5

Deuxième étape : Analyse des données 8

Troisième étape : Interprétation des données relatives au conseil scolaire 12

Quatrième étape : Communication des résultats à la communauté ..15

Cinquième étape : Révision et mise à jour du plan d'amélioration du conseil scolaire 17

Sixième étape : Suivi de la mise en œuvre du plan d'amélioration ...20

Planification de l'amélioration des écoles 23

Le cycle de planification de l'amélioration des écoles 24

Première étape : Participation de tous les partenaires en éducation au processus d'amélioration 25

Deuxième étape : Analyse des données 26

Troisième étape : Interprétation des données relatives à l'école 27

Quatrième étape : Communication des résultats à la communauté ..27

Cinquième étape : Révision et mise à jour du plan d'amélioration de l'école 33

Sixième étape : Suivi de la mise en œuvre du plan d'amélioration ...34

Planification de l'amélioration de programmes individuels et de programmes pour l'ensemble des élèves 35

Le cycle de planification pour l'amélioration de la performance au niveau de la salle de classe et dechaque élève 36

Partie A : Chaque élève 37

Première étape : Analyse des résultats 37

Deuxième étape : Interprétation des données de l'évaluation 38

Troisième étape : Communication avec les parents 39

Quatrième étape : Travail individuel avec l'élève 39

Partie B : Toute la classe 40

Première étape : Analyse des résultats 40

Deuxième étape : Interprétation des données de l'évaluation 40

Troisième étape : Examen, à la lumière des résultats obtenus, des programmes, des attentes du curriculum et des recommandations de l'OQRE pour chaque matière 40

Quatrième étape : Travail avec l'ensemble des élèves de la classe 41

Remerciements 45

Annexe A 47

Introduction

Cette deuxième édition du *Guide des éducatrices et des éducateurs* approfondit les concepts et les procédures décrits dans sa première édition, publiée en 1998.

Les écoles et les conseils scolaires travaillent depuis quelque temps à la mise en œuvre de stratégies d'amélioration et à parfaire leurs plans pour améliorer la performance des élèves. Un consortium, composé des douze conseils scolaires de langue française, concerte des efforts à ce processus d'amélioration. Ce dernier à parrainé un forum, en 1999, regroupant des éducatrices et des éducateurs des écoles de langue française qui se sont penchés sur cette même question et ont formulé des recommandations. Une synthèse du rapport de ce forum figure à l'annexe A.

Au fur et à mesure que des preuves lui seront fournies pour témoigner de l'efficacité de ces processus, l'OQRE publiera des révisions à ce document qui contiendront des exemples provenant des salles de classe, des écoles et des conseils scolaires.

La présente édition réunit des documents issus de diverses sources, notamment :

- les plans d'amélioration soumis par les conseils scolaires à l'OQRE en février 1999;
- les renseignements et les documents fournis par les éducatrices et les éducateurs, les conseils d'école et les parents;
- le rapport du forum provincial sur l'amélioration de la performance des élèves fréquentant les écoles de langue française;
- différentes recherches portant sur la planification efficace de l'amélioration;
- les principes sur lesquels repose l'amélioration des écoles et des conseils scolaires, dont le résumé se trouve à l'annexe A du *Rapport provincial de l'Ontario sur le rendement, 1998-1999.*

L'objectif du *Guide des éducatrices et des éducateurs* est de fournir aux conseils scolaires, au personnel d'appui des écoles, aux conseils d'école, aux parents et aux membres du personnel enseignant des critères et des processus qui permettront d'améliorer de façon continue l'apprentissage et l'enseignement. De plus, ce document incorpore des exemples tirés des plans d'amélioration de conseils scolaires qui répondaient à certains des critères énumérés dans la première édition du *Guide des éducatrices et des éducateurs.* Ces exemples illustrent des initiatives prises par certains conseils scolaires pour mettre en œuvre leurs plans d'amélioration.

Le présent guide comprend trois sections qui appuient la planification de l'amélioration aux niveaux du conseil scolaire, de l'école et de la classe. Au début de chaque section, un organigramme montre les diverses étapes de la planification de l'amélioration. Le guide cherche à aider :

- les **conseils scolaires** à analyser leurs résultats d'évaluation, à en rendre compte et à réviser leur plan d'amélioration;
- la **directrice ou le directeur** et le personnel de chaque école à analyser leurs résultats, à en rendre compte, à réviser et à mettre à jour leur plan d'amélioration;
- les **enseignantes et enseignants** à utiliser les résultats des tests de l'OQRE ainsi que les renseignements obtenus grâce à leurs propres évaluations pour améliorer l'apprentissage de chaque élève et de l'ensemble des élèves de la classe.

Dans le *Rapport provincial de l'Ontario sur le rendement, 1998-1999*, l'OQRE a présenté une analyse des plans d'amélioration que lui ont soumis les conseils scolaires en février 1999. Cette analyse révèle que certains conseils scolaires et certaines écoles ont beaucoup d'expérience en matière d'analyse et d'interprétation de données d'évaluation et dans l'utilisation de ces données comme base de planification d'une amélioration. Un grand nombre d'entre eux disposent de programmes, de moyens technologiques et de connaissances spécialisées nécessaires pour appuyer les efforts d'amélioration entrepris par les enseignantes et enseignants, les directrices et directeurs d'école et les membres du personnel du conseil scolaire. À titre d'exemple, un conseil scolaire s'est engagé à satisfaire aux demandes qui lui seraient présentées par une enseignante, un enseignant ou une école en vue d'une analyse approfondie des résultats obtenus par les filles ou les garçons et par divers sous-groupes d'élèves et d'écoles. Par contre, l'analyse de l'OQRE a également révélé qu'un certain nombre de plans comportaient des lacunes et que, pour fournir aux éducatrices et éducateurs, aux parents et aux membres de la communauté un cadre cohérent pour la mise en application de changements constructifs, d'importants ajouts et modifications seraient nécessaires. Par exemple, certains conseils scolaires en sont aux premières étapes de l'élaboration d'une politique portant, pour l'ensemble des écoles relevant de leur compétence, sur l'évaluation et la communication des résultats locaux et provinciaux.

Le présent guide reconnaît que les conseils scolaires et les écoles n'en sont pas tous rendus au même point en ce qui concerne l'utilisation des données des évaluations et l'élaboration de leurs plans d'amélioration. Les concepts, les procédures et les exemples contenus dans ce document seront utiles à l'ensemble des éducatrices et des éducateurs dans leur planification de l'amélioration.

Nous espérons inclure des exemples de plans d'amélioration d'écoles et de modèles de planification de l'amélioration dans les salles de classe dans les prochaines éditions du *Guide des éducatrices et des éducateurs*. À cette fin, nous invitons les directrices et directeurs d'école, les enseignantes et enseignants, les conseils d'école et les parents à nous faire parvenir des échantillons et des renseignements sur la mise en œuvre des initiatives prises par leur école. Chaque année, les conseils scolaires doivent présenter une copie de leur plan d'amélioration à l'OQRE. Certains conseils ont également envoyé les renseignements qu'ils avaient recueillis sur l'efficacité de leurs plans d'amélioration ainsi que des exemplaires de ressources qu'ils avaient élaborées pour l'ensemble de leur système. Nous invitons les autres conseils scolaires à les imiter et espérons nous appuyer sur une vaste gamme de documents de conseils scolaires dans les prochaines éditions.

Vous pouvez télécharger des copies supplémentaires du présent guide, du *Rapport provincial de l'Ontario sur le rendement, 1998-1999* et de toutes les autres publications de l'OQRE à partir de son site Web (www.eqao.com).

Planification de l'amélioration par les conseils scolaires

Les conseils scolaires jouent un rôle de leadership essentiel dans le processus d'amélioration. Une fois que les tests provinciaux annuels ont été administrés et notés et que les données ont été renvoyées aux écoles, chaque conseil scolaire doit assurer un suivi sur plusieurs points. Chaque conseil scolaire doit :

- veiller à ce qu'un processus soit en place pour faire participer tous les partenaires en éducation aux réflexions et aux discussions portant sur les données recueillies par l'évaluation;
- examiner les données et les recommandations contenues dans le *Rapport provincial de l'OQRE sur le rendement*;
- analyser les données relatives aux écoles et au conseil scolaire à la lumière des résultats provinciaux;
- examiner les renseignements provenant d'autres sources;
- communiquer les résultats de l'école et du conseil scolaire aux parents et à la communauté;
- mettre à jour le plan d'amélioration du conseil scolaire;
- assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'amélioration au fil du temps et fournir le soutien nécessaire.

Dans le *Rapport provincial sur le rendement, 1998-1999*, l'OQRE a publié ses conclusions d'une analyse des plans d'amélioration des conseils scolaires. L'OQRE envisage de faire une telle analyse tous les ans. Quand les conseils scolaires réviseront leur processus de planification de l'amélioration, ils voudront se reporter aux conclusions ressorties de la dernière analyse des plans d'amélioration des conseils scolaires faite par l'OQRE afin de connaître les points forts et les lacunes fréquemment trouvés dans ces plans. Par exemple, l'analyse des plans d'amélioration soumis par les conseils scolaires en février 1999 a révélé que peu de conseils scolaires invitaient les parents, les conseils d'école et les groupes communautaires à participer à l'examen des données sur le rendement et des données contextuelles ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'amélioration pour l'ensemble du conseil.

Les conseils scolaires peuvent favoriser l'amélioration au sein des écoles par les moyens suivants :

- en fournissant une vision déterminante mettant l'accent sur l'apprentissage;
- en encourageant les écoles à prendre le contrôle du changement et à définir leur propre orientation;
- en proposant différentes stratégies et différents appuis pour les écoles;
- en aidant les écoles à favoriser une culture d'amélioration;
- en encourageant les écoles à faire leur propre évaluation des résultats obtenus et à tenir des discussions publiques à leur sujet et en leur offrant le soutien nécessaire;
- en aidant les écoles à comprendre le changement et à s'y adapter;
- en fournissant aux écoles et au personnel enseignant des occasions de formation en cours d'emploi et des ressources;
- en faisant connaître les possibilités de perfectionnement et en établissant des réseaux de communautés d'apprentissage;
- en reconnaissant que les éducatrices et les éducateurs ont besoin de perfectionnement professionnel continu pour améliorer leurs compétences et renouveler leur engagement;
- en tenant compte du contexte et en créant des liens avec d'autres organismes;
- en appuyant les études qui aident à mieux comprendre l'amélioration et l'efficacité des écoles. [1]

[1] Traduction libre d'un texte dapté de Stoll (1998).

Le cycle de planification de l'amélioration pour le conseil scolaire

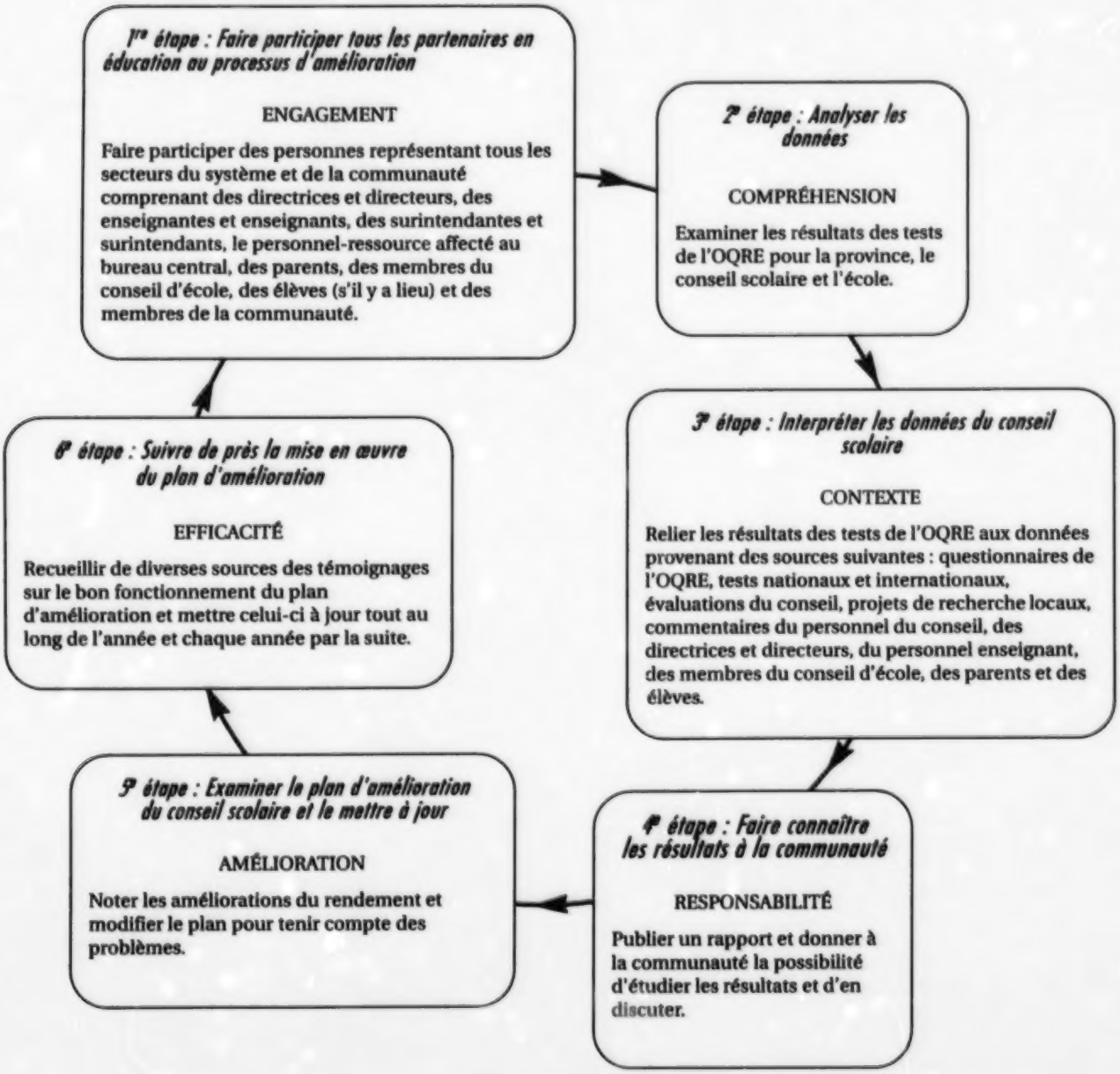

Première étape : Participation de tous les partenaires en éducation au processus d'amélioration

But : Favoriser un sens d'appartenance chez les éducatrices et éducateurs, les conseils d'école, les élèves, les parents et les membres de la communauté

L'éducation est la responsabilité partagée des parents, de la communauté, des élèves, du personnel et du conseil scolaire. Ensemble, tous ces groupes contribuent à l'amélioration des écoles et à la performance des élèves. Alors que les directrices, les directeurs, le personnel des écoles et les cadres des conseils scolaires sont chargés de la planification et de la prestation de programmes qui répondent aux besoins des élèves, les parents, les conseils d'école, les membres de la communauté et les élèves eux-mêmes sont des sources importantes d'idées, de commentaires et de soutien. Il appartient au conseil scolaire d'établir la vision, les orientations, les politiques et les priorités en matière de programmes pour l'ensemble du système. C'est pourquoi les initiatives du conseil scolaire doivent refléter la participation de l'ensemble des personnes et des groupes intéressés. Les parents, les conseils d'école, les élèves et les groupes communautaires doivent avoir la possibilité de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des plans d'amélioration de leur conseil scolaire. Et pour y participer pleinement, ils doivent être bien informés des données recueillies par l'évaluation et des questions connexes.

Les conseils scolaires peuvent aider à favoriser un sentiment de but commun et d'engagement :

- en donnant aux parents, aux élèves, aux conseils d'école et aux membres de la communauté des occasions de mieux se renseigner sur le curriculum provincial et les programmes scolaires, de comprendre les diverses façons dont la performance des élèves est évaluée, d'obtenir des renseignements sur le processus d'amélioration dans les écoles et le conseil scolaire et de participer aux discussions concernant tous les aspects du processus d'amélioration.
- en s'assurant de la participation d'un groupe représentatif d'éducatrices et d'éducateurs au processus d'amélioration.

Les exemples suivants illustrent diverses façons par lesquelles les conseils scolaires tentent de créer un sentiment d'engagement commun chez les divers intervenantes et intervenants.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Premier exemple

Mesures d'appui aux parents et aux élèves

Toutes les études sur les variables qui sont reliées à la performance des élèves démontrent que les parents sont des partenaires clés dans la réussite scolaire de leurs enfants. Dans ce volet de notre démarche d'amélioration, nous allons approfondir des méthodes pour impliquer davantage les parents dans l'apprentissage de leurs enfants et pour appuyer les élèves en dehors du contexte scolaire régulier.

Mise en œuvre du curriculum de français	*Mise en œuvre du curriculum de mathématiques*	*Évaluation et suivi de l'élève*
1998-1999 : sans objet **1999-2000 :** **étude de besoins sur une offre possible d'ateliers ou d'information aux parents pour appuyer leurs enfants au niveau de la lecture et de l'écriture (projet de l'entente Canada-Ontario)** **développement de programmes d'aide aux devoirs pour les élèves (projet de l'entente Canada-Ontario)** **2000-2001 : à déterminer**	**1998-1999 : sans objet** **1999-2000 :** **étude de besoins sur une offre possible d'ateliers ou d'information aux parents pour appuyer leurs enfants au niveau des mathématiques (projet de l'entente Canada-Ontario)** **développement de programmes d'aide aux devoirs pour les élèves (projet de l'entente Canada-Ontario)** **2000-2001: à déterminer**	**1998-1999 : sans objet** **1999-2000 :** **soirées d'information aux parents sur la nouvelle façon d'évaluer les élèves** **2000-2001 : à déterminer** ***Planification de l'enseignement/apprentissage*** **1998-1999 : sans objet** **1999-2000 :** **étude sur une directive administrative systémique portant sur les devoirs et travaux à la maison (projet de l'entente Canada-Ontario)** **2000-2001 : à déterminer**

Deuxième exemple

Pour rehausser la communication et établir un partenariat entre le foyer et l'école, le conseil a l'intention de préparer une trousse en vue de renseigner les parents sur ce que leurs enfants apprennent à l'école. La directrice de l'éducation a ciblé le partenariat dans son rapport annuel en affirmant que 70 % des parents seront satisfaits de la communication entre l'école et le foyer.

Partenariat			
Attentes	***Actions***	***Groupes-cibles***	***Indicateurs de réussite***
Diffuser de l'information de pointe aux parents, aux tutrices et aux tuteurs sur le curriculum pour encourager le partenariat école-foyer.	**Préparer une trousse d'information à l'intention des parents, de la communauté sur le curriculum et ce, selon chaque année d'études. Échéance 30/09/1999**	**Parents et communauté**	**70% des parents seront satisfaits des informations reçues sur les activités de l'école et du conseil.**
Assurer la mise en œuvre du plan d'amélioration	**Offrir des séances de formation aux conseils d'école. Échéance 15/03/1999**	**Conseils d'école aux échelles locale et régionale**	**Les conseils d'école sont au courant des initiatives les plus récentes du conseil.**

Premier exemple

Mesures d'appui aux parents et aux élèves

Toutes les études sur les variables qui sont reliées à la performance des élèves démontrent que les parents sont des partenaires clés dans la réussite scolaire de leurs enfants. Dans ce volet de notre démarche d'amélioration, nous allons approfondir des méthodes pour impliquer davantage les parents dans l'apprentissage de leurs enfants et pour appuyer les élèves en dehors du contexte scolaire régulier.

Mise en œuvre du curriculum de français	*Mise en œuvre du curriculum de mathématiques*	*Évaluation et suivi de l'élève*
1998-1999 : sans objet **1999-2000 :** étude de besoins sur une offre possible d'ateliers ou d'information aux parents pour appuyer leurs enfants au niveau de la lecture et de l'écriture (projet de l'entente Canada-Ontario) développement de programmes d'aide aux devoirs pour les élèves (projet de l'entente Canada-Ontario) **2000-2001 :** à déterminer	**1998-1999 :** sans objet **1999-2000 :** étude de besoins sur une offre possible d'ateliers ou d'information aux parents pour appuyer leurs enfants au niveau des mathématiques (projet de l'entente Canada-Ontario) développement de programmes d'aide aux devoirs pour les élèves (projet de l'entente Canada-Ontario) **2000-2001:** à déterminer	**1998-1999 :** sans objet **1999-2000 :** soirées d'information aux parents sur la nouvelle façon d'évaluer les élèves **2000-2001 :** à déterminer ***Planification de l'enseignement/apprentissage*** **1998-1999 :** sans objet **1999-2000 :** étude sur une directive administrative systémique portant sur les devoirs et travaux à la maison (projet de l'entente Canada-Ontario) **2000-2001 :** à déterminer

Deuxième exemple

Pour rehausser la communication et établir un partenariat entre le foyer et l'école, le conseil a l'intention de préparer une trousse en vue de renseigner les parents sur ce que leurs enfants apprennent à l'école. La directrice de l'éducation a ciblé le partenariat dans son rapport annuel en affirmant que 70 % des parents seront satisfaits de la communication entre l'école et le foyer.

Partenariat			
Attentes	***Actions***	***Groupes-cibles***	***Indicateurs de réussite***
Diffuser de l'information de pointe aux parents, aux tutrices et aux tuteurs sur le curriculum pour encourager le partenariat école-foyer.	**Préparer une trousse d'information à l'intention des parents, de la communauté sur le curriculum et ce, selon chaque année d'études. Échéance 30/09/1999**	**Parents et communauté**	**70% des parents seront satisfaits des informations reçues sur les activités de l'école et du conseil.**
Assurer la mise en œuvre du plan d'amélioration	**Offrir des séances de formation aux conseils d'école. Échéance 15/03/1999**	**Conseils d'école aux échelles locale et régionale**	**Les conseils d'école sont au courant des initiatives les plus récentes du conseil.**

Deuxième étape : Analyse des données[2]

But : Acquérir une meilleure compréhension des résultats de l'évaluation pour la province et le conseil scolaire, en accordant une attention particulière aux résultats globaux et aux données relatives aux compétences et aux domaines.[3]

Questions clés :

- Dans quelle mesure les résultats globaux du conseil scolaire dans chaque matière sont-ils comparables aux résultats globaux de la province?
- Dans quelle mesure les résultats du conseil par compétence et par domaine dans chaque matière sont-ils comparables aux résultats obtenus à l'échelle de la province?
- Quelles tendances sont apparentes dans les résultats du conseil? Par exemple, les élèves ont-ils particulièrement bien réussi dans une compétence ou un domaine particulier? Les résultats se ressemblent-ils entre certaines écoles? Le rendement global est-il meilleur dans une matière et plus faible dans les autres?
- Les données présentent-elles des contradictions? Comment peuvent-elles s'expliquer?
- Dans quelle mesure les résultats sont-ils comparables à ceux des années précédentes? Certaines constantes sont-elles semblables d'une année à l'autre? Semble-t-il y avoir des tendances précises dans les résultats au fil des ans?

L'exemple suivant illustre les façons dont un conseil scolaire a abordé certaines des questions susmentionnées quand il a analysé les résultats obtenus par ses élèves de 3e année aux tests administrés en 1997-1998.

Remarque : Les recherches et la pratique montrent que l'amélioration de la performance des élèves est un processus lent et graduel. Il se peut que les résultats varient d'une évaluation à l'autre, mais afin que des améliorations importantes et durables puissent être constatées dans la performance des élèves, il faut y accorder une attention soutenue pendant un certain temps.

[2] Plusieurs conseils scolaires ont préparé des guides pour aider les éducatrices et les éducateurs à analyser les données recueillies par l'évaluation.

[3] L'OQRE rend compte de ses résultats de deux façons :
La méthode 1 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. **Toutes et tous** les élèves sont considérés, y compris les élèves qui ont bénéficié d'une exemption et celles et ceux qui ont pris part à l'évaluation, mais n'ont pas fait suffisamment de travail pour être notés. C'est pour l'OQRE la méthode primaire parce que les écoles financées par les deniers publics sont responsables du rendement et des progrès de toutes et tous les élèves.

La méthode 2 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. Ce sont des élèves qui ont **effectivement** pris part au test et remis un travail susceptible d'être noté. La méthode 2 représente une façon différente de présenter les données. Elle met en valeur les résultats atteints par ce groupe d'élèves.

Deuxième étape : Analyse des données[2]

But : Acquérir une meilleure compréhension des résultats de l'évaluation pour la province et le conseil scolaire, en accordant une attention particulière aux résultats globaux et aux données relatives aux compétences et aux domaines.[3]

Questions clés :

- Dans quelle mesure les résultats globaux du conseil scolaire dans chaque matière sont-ils comparables aux résultats globaux de la province?
- Dans quelle mesure les résultats du conseil par compétence et par domaine dans chaque matière sont-ils comparables aux résultats obtenus à l'échelle de la province?
- Quelles tendances sont apparentes dans les résultats du conseil? Par exemple, les élèves ont-ils particulièrement bien réussi dans une compétence ou un domaine particulier? Les résultats se ressemblent-ils entre certaines écoles? Le rendement global est-il meilleur dans une matière et plus faible dans les autres?
- Les données présentent-elles des contradictions? Comment peuvent-elles s'expliquer?
- Dans quelle mesure les résultats sont-ils comparables à ceux des années précédentes? Certaines constantes sont-elles semblables d'une année à l'autre? Semble-t-il y avoir des tendances précises dans les résultats au fil des ans?

L'exemple suivant illustre les façons dont un conseil scolaire a abordé certaines des questions susmentionnées quand il a analysé les résultats obtenus par ses élèves de 3e année aux tests administrés en 1997-1998.

Remarque : Les recherches et la pratique montrent que l'amélioration de la performance des élèves est un processus lent et graduel. Il se peut que les résultats varient d'une évaluation à l'autre, mais afin que des améliorations importantes et durables puissent être constatées dans la performance des élèves, il faut y accorder une attention soutenue pendant un certain temps.

[2] Plusieurs conseils scolaires ont préparé des guides pour aider les éducatrices et les éducateurs à analyser les données recueillies par l'évaluation.

[3] L'OQRE rend compte de ses résultats de deux façons :
La méthode 1 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. **Toutes et tous** les élèves sont considérés, y compris les élèves qui ont bénéficié d'une exemption et celles et ceux qui ont pris part à l'évaluation, mais n'ont pas fait suffisamment de travail pour être notés. C'est pour l'OQRE la méthode primaire parce que les écoles financées par les deniers publics sont responsables du rendement et des progrès de toutes et tous les élèves.

La méthode 2 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. Ce sont des élèves qui ont **effectivement** pris part au test et remis un travail susceptible d'être noté. La méthode 2 représente une façon différente de présenter les données. Elle met en valeur les résultats atteints par ce groupe d'élèves.

Premier exemple

En lecture

Les résultats sont très satisfaisants.

- 79 % se situent au niveau 2 ou plus, ce qui est au-dessus de la moyenne provinciale (74 %).
- 40 % atteignent les niveaux 3 et 4, tout comme la moyenne provinciale.

Forces

Les élèves ont démontré une bonne performance sur le plan de la Communication (rattacher le texte à ses expériences personnelles, réagir au texte) et du Raisonnement (analyser les idées, dégager les idées du texte).

Défis

Il reste à améliorer la performance au niveau de l'Organisation des idées et du Respect des conventions linguistiques, c'est-à dire :

- reconnaître et décrire les types de texte et les formes de discours;
- reconnaître et expliquer l'utilisation des conventions linguistiques.

En écriture

Les résultats sont très satisfaisants.

- 88 % des élèves atteignent le niveau 2 ou plus, ce qui est au-dessus de la moyenne provinciale (84 %).
- 41 % des élèves se situent aux niveaux 3 et 4, ce qui est comparable aux résultats de l'ensemble des élèves francophones (42 %).

Forces

Les élèves ont démontré une bonne performance sur le plan de la compétence Raisonnement (intention de la tâche, développer les idées et les relier...) et au niveau de l'Organisation des idées (suivre un plan logique et relier les idées...).

Défis

Au niveau de la performance des élèves, il reste à améliorer les compétences reliées à la Communication (techniques d'écriture) et au Respect des conventions linguistiques, c'est-à- dire :

- utiliser le vocabulaire approprié, les différents types de phrase;
- travailler au niveau de l'orthographe, de la ponctuation, de la grammaire.

En mathématiques

Les résultats indiquent que :

- 79 % de nos élèves se situent au niveau 2 et plus, ce qui est au-dessus de la moyenne provinciale (77 %).
- 32 % des élèves se situent aux niveaux 3 et 4, ce qui est légèrement en-dessous des résultats de la province (32 % en comparaison à 35 %).

Forces

- Le rendement des élèves est assez élevé dans les domaines de Modélisation et algèbre (44 %) et en Traitement des données et probabilité (41%).
- Les élèves ont amélioré leurs compétences en situation de Résolution de problèmes.
- Les résultats des élèves démontrent une très grande aisance dans l'Application des procédures (appliquer les opérations) en mathématiques.

Défis

- Il est intéressant de noter qu'un élève sur quatre performe à des niveaux 3 et 4 en Numération et sens du nombre (26 %), en Mesure (27 %) et en Géométrie et sens de l'espace (24 %). Ces écarts (entre les deux autres domaines qui sont nos forces) se remarquent également au niveau de la province.

- Les élèves ont de la difficulté à communiquer en utilisant un langage mathématique approprié.

- Même si l'Acquisition des concepts (notions et relations mathématiques) n'est pas encore maîtrisée, les résultats en mathématiques démontrent que les élèves ont des connaissances, ce qui explique un pourcentage élevé au niveau 2 dans tous les domaines mathématiques.

Conclusion

Ce rapport permet de constater les forces et les défis du conseil au niveau des compétences en lecture, en écriture et en mathématiques pour les élèves de 3e année durant l'année scolaire. D'autres facteurs ont pu influencer ces résultats; les rapports des directrices et des directeurs expliqueront plus clairement leur profil d'école. Un plan d'amélioration au niveau du conseil sera élaboré dans un avenir rapproché afin d'améliorer les compétences des élèves là où des actions s'imposent.

Deuxième exemple

A. LECTURE

En examinant les compétences qui ne répondent pas aux normes provinciales en lecture, nous constatons que 48 % des élèves éprouvent de la difficulté au niveau du Raisonnement, 44 % éprouvent de la difficulté au niveau de la Communication et de l'Organisation des idées et que 48 % ne maîtrisent pas le Respect des conventions linguistiques.

Lors de l'analyse des résultats, il a été convenu de cibler la compétence raisonnement puisqu'une faiblesse est évidente dans ce domaine. Le conseil a la ferme conviction que les actions qu'il posera dans ce domaine sauront améliorer la performance des élèves. Parmi les actions qu'il compte mettre en œuvre, le conseil prévoit élaborer des documents d'appui qui mettront l'accent sur les stratégies pouvant améliorer le raisonnement, notamment le niveau de complexité de différents types de textes prescrits et l'art de questionner, et l'uniformisation du processus de lecture.

B. ÉCRITURE

En analysant les compétences qui ne répondent pas aux normes provinciales en écriture, nous constatons que 48 % des élèves éprouvent des difficultés au niveau du Raisonnement, 57 % en éprouvent au niveau de la Communication, 41 % au niveau de l'Organisation des idées et 56 % ne maîtrisent pas le Respect des conventions linguistiques.

Lors de l'analyse des résultats, il a été convenu de cibler la compétence Communication à cause du grand nombre d'élèves qui se situent au niveau de rendement 2. Parmi les actions qu'il compte mettre en œuvre, le conseil prévoit dresser une liste de vocabulaire propre à chaque année d'études, répartir les contenus d'apprentissage (notions grammaticales, syntaxiques et lexicales) sur un continuum et uniformiser le processus d'écriture.

C. MATHÉMATIQUES

En analysant les compétences qui ne répondent pas aux normes provinciales en mathématiques, nous constatons que 52 % des élèves éprouvent des difficultés au niveau de la Résolution de problèmes, 58 % en éprouvent au niveau de l'Acquisition des concepts, 44 % au niveau de l'Application des procédures et 62 % ne peuvent pas communiquer leur Compréhension des mathématiques.

Lors de l'analyse des résultats, il a été convenu de cibler la compétence Communication. Parmi les actions qu'il compte mettre en œuvre, le conseil prévoit élaborer un document d'appui sur la terminologie et les symboles mathématiques et uniformiser l'application du processus de Résolution de problèmes en élaborant un document d'appui sur le sujet. Malgré le fait que l'accent sera mis sur la Communication, la compétence Résolution de problèmes sera aussi touchée de façon indirecte.

Troisième étape : Interprétation des données relatives au conseil scolaire

But : Relier les résultats de l'évaluation aux différents facteurs contextuels qui influent sur la performance

- **Que révèle un examen des données fournies par les *Questionnaires de l'OQRE à l'intention de l'élève, du personnel enseignant, de la direction de l'école* et *des parents et tuteurs*?**
- **Quels autres renseignements le conseil scolaire a-t-il recueilli par ses propres évaluations, des évaluations externes ou d'autres sources? Dans quelle mesure ces renseignements sont-ils comparables aux résultats des évaluations de l'OQRE? S'il y a des écarts, comment peuvent-ils s'expliquer?**
- **Dans quelle mesure les résultats des évaluations peuvent-ils avoir été influencés par d'autres facteurs (notamment les politiques du conseil scolaire, le plan d'amélioration du conseil, les plans d'amélioration des écoles, les objectifs principaux des programmes, les programmes de perfectionnement du personnel et les sommes affectées aux ressources et au personnel)?**
- **Quelles corrélations est-il possible d'établir entre les points forts et les lacunes qui ressortent des résultats des évaluations d'une part, et les divers facteurs contextuels précisés ci-dessus d'autre part?**
- **Quelles sont les conséquences de cette interprétation contextuelle pour la planification du conseil scolaire et les pratiques du personnel enseignant et des parents?**

Les exemples suivants illustrent les façons dont certains conseils scolaires ont interprété leurs résultats.

Premier exemple

Le but premier de l'analyse des résultats est d'aider l'élève à mieux apprendre. Compte tenu que l'amélioration est un processus continu et cumulatif, nous constatons que les élèves ont moins bien réussi dans la compétence Communication et ce, en lecture, en écriture et en mathématiques. Ceci démontre que nous devons développer davantage notre répertoire de stratégies d'enseignement et d'apprentissage dans notre conseil.

Il va sans dire que la compétence. Communication se répercute sur l'ensemble des compétences évaluées. Nous voulons donc miser plus particulièrement sur la façon dont l'élève communique.

Deuxième exemple

Voici un extrait du guide, *Démarche pour l'analyse et l'interprétation des résultats en vue du l'élaboration d'un plan d'amélioration*, préparé pour aider à interpréter les données provenant de l'OQRE suite aux tests provinciaux.

Règle 7 Les *Questionnaires à l'intention de l'élève, des parents et tuteurs, du personnel enseignant, de la direction de l'école* fournissent des renseignements sur les variables qui peuvent influencer le rendement des élèves.

Travail en petits groupes

Lecture

Compétence ciblée en lecture : Respect des conventions linguistiques

- À partir du *Questionnaire à l'intention de l'élève*, écrivez les énoncés pertinents à la compétence ciblée.

_____

_____

_____

_____

- À partir du *Questionnaire à l'intention des parents et tuteurs*, écrivez les énoncés pertinents à la compétence ciblée.

_____

_____

_____

_____

- À partir du *Questionnaire à l'intention du personnel enseignant*, écrivez les énoncés pertinents à la compétence ciblée.

_____

_____

_____

_____

- Quelles variables sont communes dans le *Questionnaire à l'intention de l'élève*, le *Questionnaire à l'intention des parents et tuteurs* et le *Questionnaire à l'intention du personnel enseignant*?

_____

_____

_____

_____

Troisième exemple

La diversité des régions et de la population présente des défis intéressants sur le plan pédagogique. En effet, 8 % des élèves de 3e année qui ont participé au test provincial du printemps dernier bénéficient d'un programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou d'un programme de perfectionnement du français (PDF).

On constate, lors de l'analyse des résultats, qu'une faible proportion des élèves bénéficiant d'un programme d'ALF/PDF ont atteint la norme provinciale. En effet, seulement 7 % de ces élèves obtiennent un niveau 3 en lecture, 14 % en écriture et 14 % en mathématiques.

Par contre, la majorité de ces élèves ont atteint un rendement de niveau 2 lors des évaluations provinciales, ce qui laisse présager qu'elles et ils pourront éventuellement atteindre la norme provinciale lorsque leurs compétences linguistiques se seront perfectionnées par les programmes mis à leur disposition dans les écoles.

De plus, les données recueillies démontrent qu'un pourcentage relativement élevé, soit 16 % des élèves de 3e année, profite d'un soutien pédagogique lors de cette période d'évaluation.

Enfin, lorsqu'on examine les données fournies par les questionnaires administrés aux élèves, on remarque que seulement 33 % des répondants ont dit qu'elles ou ils parlent uniquement ou surtout le français à la maison.

Suite à ces données concernant la réalité de nos élèves, le personnel du conseil scolaire invitera les parents, les conseils d'école et les groupes communautaires à analyser les données dans le but de formuler des recommandations qui serviront à élaborer un plan d'amélioration à l'échelle du conseil.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Quatrième étape : Communication des résultats à la communauté

But : Publier un rapport sur le rendement des élèves du conseil scolaire et donner aux parents et à la communauté l'occasion d'examiner les résultats et d'en discuter.

- Une fois que l'OQRE a publié son *Rapport provincial sur le rendement*, les conseils scolaires doivent communiquer aux parents et au public les résultats des écoles et du conseil et ce, dans un bref délai d'environ quatre à six semaines. Compte tenu de ce court délai, il est peu probable que les conseils scolaires aient le temps d'effectuer une analyse approfondie des données, d'interpréter les résultats en fonction des facteurs contextuels, de consulter les parents et les autres personnes intéressées et d'examiner et de mettre à jour leurs plans d'amélioration. Par conséquent, le rapport préliminaire est d'ordinaire un document fonctionnel qui décrit les résultats et communique aux parents et aux membres de la communauté quelques observations générales en ce qui concerne les points forts et les points faibles et les tendances constatées au fil des ans.
- Deux ou trois mois après avoir publié ce rapport préliminaire, ils doivent faire connaître leur plan d'amélioration révisé. Pendant cette période, les parents et les membres de la communauté ont l'occasion d'examiner les résultats et d'en discuter, de poser des questions et de participer au processus de révision et de mise à jour du plan d'amélioration.

Calendrier des rapports

Septembre	Les *Rapports individuels des élèves (RIÉ)* sont envoyés aux écoles, qui en remettent un exemplaire aux parents et aux enseignantes et enseignants.
Octobre	L'OQRE publie son *Rapport provincial sur le rendement.*
Décembre	Les conseils scolaires et les écoles publient leurs rapports préliminaires sur les résultats du rendement des élèves.
Mars	Les conseils scolaires et les écoles publient leurs plans d'amélioration.

Quatrième étape : Communication des résultats à la communauté

But : Publier un rapport sur le rendement des élèves du conseil scolaire et donner aux parents et à la communauté l'occasion d'examiner les résultats et d'en discuter.

- Une fois que l'OQRE a publié son *Rapport provincial sur le rendement*, les conseils scolaires doivent communiquer aux parents et au public les résultats des écoles et du conseil et ce, dans un bref délai d'environ quatre à six semaines. Compte tenu de ce court délai, il est peu probable que les conseils scolaires aient le temps d'effectuer une analyse approfondie des données, d'interpréter les résultats en fonction des facteurs contextuels, de consulter les parents et les autres personnes intéressées et d'examiner et de mettre à jour leurs plans d'amélioration. Par conséquent, le rapport préliminaire est d'ordinaire un document fonctionnel qui décrit les résultats et communique aux parents et aux membres de la communauté quelques observations générales en ce qui concerne les points forts et les points faibles et les tendances constatées au fil des ans.

- Deux ou trois mois après avoir publié ce rapport préliminaire, ils doivent faire connaître leur plan d'amélioration révisé. Pendant cette période, les parents et les membres de la communauté ont l'occasion d'examiner les résultats et d'en discuter, de poser des questions et de participer au processus de révision et de mise à jour du plan d'amélioration.

Calendrier des rapports

Septembre	Les *Rapports individuels des élèves (RIÉ)* sont envoyés aux écoles, qui en remettent un exemplaire aux parents et aux enseignantes et enseignants.
Octobre	L'OQRE publie son *Rapport provincial sur le rendement*.
Décembre	Les conseils scolaires et les écoles publient leurs rapports préliminaires sur les résultats du rendement des élèves.
Mars	Les conseils scolaires et les écoles publient leurs plans d'amélioration.

Le rapport préliminaire aux parents et à la communauté devrait :

- **présenter les résultats de l'évaluation pour le conseil scolaire en utilisant les méthodes 1 et 2[4];**
- **donner un aperçu des résultats provinciaux;**
- **indiquer de quelle façon le conseil prévoit diffuser les résultats des écoles;**
- **fournir une analyse des résultats du conseil;**
- **résumer l'interprétation du conseil relativement aux résultats obtenus;**
- **expliquer le processus du conseil pour la révision et la mise à jour de son plan d'amélioration;**
- **indiquer les façons dont les parents et les membres de la communauté peuvent participer à ce processus;**
- **préciser l'échéance fixée pour la mise à jour du plan d'amélioration.**

L'exemple ci-dessous décrit le processus utilisé par un conseil scolaire pour examiner et communiquer ses résultats d'évaluation.

Premier exemple

Les écoles ont pris connaissance des *Rapports individuels des élèves* et ont fait parvenir à tous les parents un exemplaire du rapport de leur enfant. En fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation et d'autres renseignements pertinents, le personnel a établi les mesures à prendre pour répondre adéquatement aux besoins de chaque élève. Les directrices et les directeurs d'école ont eu recours à un gabarit uniformisé pour résumer les résultats globaux de l'école, décrire le contexte scolaire et préparer une réponse initiale aux résultats et ont, pour cette tâche, reçu une formation appropriée. Les directrices et les directeurs étaient tenus de transmettre au plus tard le 1er décembre 1998 le résumé des résultats de l'école aux parents des élèves ayant participé à l'évaluation ainsi qu'au conseil d'école et aux autres membres pertinents de la communauté scolaire. La plupart des directrices et des directeurs l'ont fait par l'intermédiaire du bulletin de nouvelles de l'école.

Les résultats de l'évaluation à l'échelle du district ont fait l'objet de diverses analyses. Le 10 novembre 1998, le service de l'exploitation a soumis à l'étude des membres du conseil scolaire un rapport sur les résultats globaux obtenus. Les résultats ont aussi été transmis au conseil des surintendantes et surintendants et au service des programmes. Les surintendantes et les surintendants de l'éducation ont reçu copie des données détaillées se rapportant aux écoles relevant de leur compétence et devaient en discuter avec les directrices et les directeurs d'école dans le but d'établir les mesures à prendre pour améliorer la performance des élèves. Les résultats ont été communiqués aux médias locaux et un exemplaire du résumé détaillé portant sur le classement de chaque école a été mis dans les centres communautaires à la disposition de toutes les personnes souhaitant en prendre connaissance.

Un comité spécial composé d'administratrices et d'administrateurs scolaires, d'enseignantes et d'enseignants de soutien, de coordonnatrices et de coordonnateurs et de membres du personnel des services de recherche et d'évaluation a for-

[4] L'OQRE rend compte des résultats des tests de deux façons :
La méthode 1 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. **Toutes et tous** les élèves sont considérés, y compris les élèves qui ont bénéficié d'une exemption et celles et ceux qui ont pris part à l'évaluation, mais n'ont pas fait suffisamment de travail pour être notés. C'est pour l'OQRE la méthode primaire parce que les écoles financées par les deniers publics sont responsables du rendement et des progrès de toutes et tous les élèves.

La méthode 2 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. Ce sont des élèves qui ont **effectivement** pris part au test et remis un travail susceptible d'être noté. La méthode 2 représente une façon différente de présenter les données. Elle met en valeur les résultats atteints par ce groupe d'élèves.

mulé des recommandations sur la façon d'interpréter, de résumer et de diffuser les résultats. Une deuxième équipe comptant des membres du personnel du service de l'exploitation, du service des programmes et du service de la recherche et de l'évaluation a participé à l'élaboration du plan d'amélioration du conseil.

Deuxième exemple

Le personnel des Services pédagogiques a d'abord mis sur pied deux séances de formation pour les directions d'école aux fins d'analyse et d'interprétation des résultats de leur école et ce, dans le but de les aider à déterminer les points forts et les points à améliorer au niveau des compétences et des domaines.

Nous leur avons proposé une démarche à mettre en œuvre auprès du personnel et du conseil d'école afin d'engager la participation de toutes les personnes concernées.

Le personnel des Services pédagogiques, en consultation avec les directions d'école, a conçu un gabarit pour l'élaboration d'un profil du conseil et chacune de ses écoles élémentaires. Les profils ont été distribués dans la communauté le 1er décembre 1998.

Cinquième étape : Révision et mise à jour du plan d'amélioration du conseil scolaire

But : Réviser le plan d'amélioration de manière à ce qu'il reflète les renseignements les plus récents concernant le rendement des élèves du conseil

- **En élaborant des plans d'amélioration, les conseils scolaires s'appuient sur les données positives de l'évaluation pour fournir aux écoles, aux directrices et directeurs, aux enseignantes et enseignants l'orientation, les renseignements, l'occasion et le soutien qui leur sont nécessaires pour améliorer l'enseignement et l'évaluation et mieux répondre aux besoins d'apprentissage des élèves. En précisant les objectifs et les orientations du conseil, les plans d'amélioration invitent également les parents et la communauté à participer au processus d'amélioration.**

- **Le plan d'amélioration décrit les orientations stratégiques à court, à moyen et à long terme du conseil. Il tient compte des données provenant de diverses sources. Les résultats des tests provinciaux sont un repère essentiel lors des discussions portant sur le plan d'amélioration, car ils constituent un bagage de renseignements précis et objectifs concernant la réalisation par les élèves des attentes établies dans le curriculum provincial. Pendant le processus d'interprétation, le conseil fournit d'autres renseignements pour alimenter la discussion pour que le plan d'amélioration tienne compte de circonstances particulières ayant des répercussions sur la performance de ses élèves.**

- **Un plan d'amélioration est une œuvre en voie d'élaboration. Il doit être révisé et mis à jour régulièrement afin de fournir au personnel enseignant, aux directrices et directeurs d'école, aux parents et aux membres de la communauté un cadre d'amélioration qui soit aussi complet, à jour et cohérent que possible.**

Critères pour les plans d'amélioration

- Les critères décrits ci-dessous ont pour but de présenter la gamme complète des facteurs qu'un plan d'amélioration doit examiner. S'appuyant sur la huitième recommandation formulée par l'OQRE dans son *Rapport provincial sur le rendement, 1998-1999,* ils demeurent toujours pertinents. À mesure que de nouvelles données sur le rendement des élèves sont disponibles, les conseils scolaires peuvent continuer à utiliser ces critères pour évaluer de nouveau leurs décisions et leurs priorités, revoir les initiatives et les stratégies décrites dans leur plan d'amélioration et modifier leur plan pour remédier aux problèmes chroniques et nouveaux. Pour être efficace, le plan d'amélioration d'un conseil scolaire :

  > tient compte des suggestions des parents, des conseils d'école et de la communauté;
  > décrit en détail les actions prises par le conseil scolaire en vue d'améliorer la performance de ses élèves;
  > reconnaît les procédures et les stratégies qui donnent actuellement de bons résultats;
  > fournit un mécanisme pour l'échange de pratiques réussies entre les écoles;
  > s'appuie sur les résultats de l'évaluation obtenus à l'échelle de la province et du conseil scolaire;
  > tient compte des recommandations générales ou relatives à une matière en particulier que l'OQRE a formulées dans son dernier *Rapport provincial sur le rendement*;
  > précise les domaines qui doivent être améliorés et explique de quelles façons ils seront abordés dans les priorités à court, à moyen et à long terme du conseil;
  > décrit les initiatives et les stratégies qui seront utilisées pour réaliser les améliorations souhaitées;
  > établit des objectifs d'amélioration à court, à moyen et à long terme qui soient réalistes;
  > décrit les indicateurs, ou mesures de succès, qui seront utilisés par le conseil pour suivre les progrès réalisés en vue d'atteindre ces objectifs;
  > décrit les processus qui seront mis en œuvre pour suivre les progrès et modifier continuellement les stratégies et les initiatives;
  > détermine les ressources requises et attribue les responsabilités;
  > offre une orientation générale et un soutien aux plans d'amélioration des écoles;
  > comprend un mécanisme selon lequel le contenu du plan et les mises à jour sur ses répercussions seront communiqués aux parents, aux conseils d'école et à la communauté.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Les exemples suivants montrent de quelle façon les conseils scolaires ont abordé certains aspects des critères décrits ci-dessus.

Premier exemple

Échéancier	*Procédures/ Étapes*	*Activités et stratégies*	*Résultats visés*	*Rôles et responsabilités*	*Ressources humaines*	*Indicateurs de réussite*
Janvier 1999	Élaborer un plan d'amélioration pour le conseil et pour chacune des écoles	Présenter le plan d'amélioration du conseil et la liste de forces et de faiblesses au personnel enseignant et au conseil d'école	Établir un plan d'amélioration qui reflète les besoins de tous les intervenantes et les intervenants en français et en mathématiques	Directions d'école	Surintendante, coordonnatrice en programmation, directions, personnel enseignant et conseil d'école	Tous les intervenantes et les intervenants s'impliquent dans le plan d'amélioration

Deuxième exemple

Les principes directeurs de notre approche

Notre réflexion au niveau de l'amélioration de la performance nous amène à préciser certains paramètres – ou principes directeurs – qui doivent encadrer notre approche. Si certains de ces paramètres semblent aller de soi et qu'ils sont même préconisés par l'OQRE, nous pensons qu'il est quand même valable d'en dresser la liste afin d'établir une base commune de départ quand nous parlons d'amélioration au conseil. C'est ainsi que notre démarche d'amélioration :

- est intégrée aux autres grands processus;
- est continue et pluriannuelle;
- est multidimensionnelle;
- se passe toujours au niveau systémique ainsi qu'au niveau local;
- est participative;
- est mesurable.

Les activités d'amélioration doivent être évaluées et révisées de façon continue, notamment lors de la réception des résultats annuels des tests de l'OQRE, lors du processus budgétaire, etc., ce autant au niveau de l'école qu'à celui du conseil.

Participation aux initiatives provinciales

Enfin, l'OQRE a recommandé dans son *Rapport provincial de 1997-1998* que les 12 nouveaux conseils scolaires de langue française se concertent afin de développer des initiatives communes d'amélioration. Une première activité dans ce sens est présentement en préparation (Forum provincial) et nous comptons y participer activement.

Les exemples suivants montrent de quelle façon les conseils scolaires ont abordé certains aspects des critères décrits ci-dessus.

Premier exemple

Échéancier	*Procédures/ Étapes*	*Activités et stratégies*	*Résultats visés*	*Rôles et responsabilités*	*Ressources humaines*	*Indicateurs de réussite*
Janvier 1999	Élaborer un plan d'amélioration pour le conseil et pour chacune des écoles	Présenter le plan d'amélioration du conseil et la liste de forces et de faiblesses au personnel enseignant et au conseil d'école	Établir un plan d'amélioration qui reflète les besoins de tous les intervenantes et les intervenants en français et en mathématiques	Directions d'école	Surintendante, coordonnatrice en programmation, directions, personnel enseignant et conseil d'école	Tous les intervenantes et les intervenants s'impliquent dans le plan d'amélioration

Deuxième exemple

Les principes directeurs de notre approche

Notre réflexion au niveau de l'amélioration de la performance nous amène à préciser certains paramètres – ou principes directeurs – qui doivent encadrer notre approche. Si certains de ces paramètres semblent aller de soi et qu'ils sont même préconisés par l'OQRE, nous pensons qu'il est quand même valable d'en dresser la liste afin d'établir une base commune de départ quand nous parlons d'amélioration au conseil. C'est ainsi que notre démarche d'amélioration :

- est intégrée aux autres grands processus;
- est continue et pluriannuelle;
- est multidimensionnelle;
- se passe toujours au niveau systémique ainsi qu'au niveau local;
- est participative;
- est mesurable.

Les activités d'amélioration doivent être évaluées et révisées de façon continue, notamment lors de la réception des résultats annuels des tests de l'OQRE, lors du processus budgétaire, etc., ce autant au niveau de l'école qu'à celui du conseil.

Participation aux initiatives provinciales

Enfin, l'OQRE a recommandé dans son *Rapport provincial de 1997-1998* que les 12 nouveaux conseils scolaires de langue française se concertent afin de développer des initiatives communes d'amélioration. Une première activité dans ce sens est présentement en préparation (Forum provincial) et nous comptons y participer activement.

Sixième étape : Suivi de la mise en œuvre du plan d'amélioration

But : Mettre à jour le plan d'amélioration tout au long de l'année en fonction des données quantitatives et qualitatives recueillies concernant ses répercussions sur la performance des élèves

Michael Fullan a mentionné que le suivi sert deux objectifs : il permet de repérer de bonnes idées et aide à éliminer les erreurs et à régler les problèmes avant qu'ils ne soient trop profondément enracinés.[5] Le suivi est indissociable de la responsabilité et de l'amélioration. Il permet aux éducatrices et éducateurs, aux parents et à toutes les personnes intéressées d'examiner les stratégies et les initiatives qui ont été mises en place pour améliorer l'apprentissage. Si le suivi est assuré d'une manière efficace, il renforce la confiance des parents et des membres de la communauté envers la capacité du système d'éducation d'évaluer son rendement par rapport à des objectifs énoncés publiquement. Le processus doit commencer par une reconnaissance chaleureuse des méthodes qui donnent de bons résultats. Les éducatrices et éducateurs, les parents et les autres personnes doivent voir le processus de suivi comme un mécanisme objectif qui permet de déterminer les points forts et les points faibles du système scolaire afin que les modifications nécessaires puissent être apportées aux priorités, à l'affectation des ressources, aux stratégies, aux programmes internes et à l'enseignement en classe.

Questions clés :

- Quelles données qualitatives et quantitatives pouvons-nous recueillir pour mesurer l'efficacité des stratégies et des initiatives contenues dans le plan d'amélioration?
- Quelles méthodes devrions-nous utiliser pour recueillir ces données?
- Qui doit absolument participer au processus de la collecte des données et quand et comment devrait-il s'effectuer?
- Qui devrait prendre part à l'analyse des données? Est-il nécessaire d'obtenir l'aide d'experts-conseils externes?
- Quel processus devrions-nous utiliser pour déterminer les forces et les faiblesses des stratégies et des initiatives décrites dans le plan d'amélioration? Qui devrait y participer?
- De quelle façon pouvons-nous soutenir l'intérêt et l'appui tout au long du processus de suivi?
- Comment pouvons-nous nous assurer que chacune des étapes du processus de suivi est constructive?

[5] Michael Fullan, traducion libre d'un extrait tiré de *Using Assessment for School Improvement*, Oxford, Reed Educational and Professional Publishing Ltd., 1998.

Voici un court exemple du cadre de suivi d'un conseil scolaire :

Exemple

Le comité externe d'amélioration

Tout bon plan d'amélioration passe par une analyse rigoureuse de la situation actuelle. Pour nous appuyer au niveau de notre analyse et enrichir notre réflexion, nous allons mettre sur pied prochainement un comité d'amélioration composé de personnes venant de l'extérieur du conseil qui ont des expertises pertinentes (p. ex., évaluation de l'élève, formation et perfectionnement du personnel, etc.). Ce comité se réunira trois fois par année afin, entre autres, de nous aider à :

- identifier les pratiques exemplaires à l'interne et à l'externe;
- analyser les forces et lacunes dans le rendement des élèves;
- réviser notre démarche d'amélioration;
- planifier de nouvelles approches ou activités visant l'amélioration de la performance.

Trois personnes ont déjà accepté de participer à ce comité externe et nous sommes présentement en discussion avec d'autres.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Planification de l'amélioration des écoles

Les écoles sont directement chargées de veiller à ce que les élèves rencontrent les attentes du curriculum provincial. À de nombreux points de vue, la façon dont l'école répond aux données sur le rendement des élèves revêt une importance capitale, car c'est dans le cadre de la communauté scolaire que les enseignantes et enseignants, les élèves et les parents peuvent collaborer le plus efficacement à l'amélioration de l'apprentissage et de l'enseignement. Les résultats des élèves de l'école aux tests permettent au personnel enseignant et aux parents de mesurer l'impact des programmes scolaires et de déterminer les éléments du milieu d'apprentissage, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, sur lesquels il faudra se pencher pour améliorer la performance des élèves. Une fois que les tests provinciaux annuels sont administrés et notés et que les données sont envoyées aux écoles, les enseignantes et enseignants, les parents et le conseil d'école doivent travailler ensemble pour :

- préparer à l'intention des parents, du conseil d'école et des membres de la communauté un rapport préliminaire qui résume les résultats de l'évaluation et fournit des données démographiques relatives à l'école et des renseignements sur les programmes scolaires (c.-à-d., profil de l'école);
- déterminer les domaines de connaissances et de compétences qui doivent être améliorés;
- établir des objectifs d'amélioration précis à court, à moyen et à long terme;
- déterminer les modifications qui devraient être apportées aux programmes et aux méthodes pédagogiques et aux façons dont les parents renforcent l'apprentissage de leurs enfants à la maison;
- veiller à ce qu'un plan d'amélioration soit en place et qu'il définisse les objectifs principaux des programmes, établisse des attentes précises avec des indicateurs permettant de mesurer le succès, décrive les stratégies et les plans de mise en œuvre pour l'école et les salles de classe, prévoie un suivi continu et indique les étapes à venir;
- mettre en œuvre le plan d'amélioration et suivre ses répercussions sur l'apprentissage des élèves;
- mettre à jour et réviser le plan.

Une école qui s'améliore :

- rehausse les résultats des élèves;
- met l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage;
- renforce la capacité de gérer le changement, sans égard à son origine;
- définit sa propre orientation;
- évalue sa culture actuelle et s'efforce de créer une culture d'amélioration;
- possède des stratégies pour atteindre ses buts;
- examine les conditions internes qui favorisent le changement;
- maintient son élan pendant les périodes d'agitation;
- assure le suivi du processus, des progrès, de rendement et du perfectionnement et les évalue.

Traduction libre d'un texte adapté de Stoll et Fink (1996).

Planification de l'amélioration des écoles

Les écoles sont directement chargées de veiller à ce que les élèves rencontrent les attentes du curriculum provincial. À de nombreux points de vue, la façon dont l'école répond aux données sur le rendement des élèves revêt une importance capitale, car c'est dans le cadre de la communauté scolaire que les enseignantes et enseignants, les élèves et les parents peuvent collaborer le plus efficacement à l'amélioration de l'apprentissage et de l'enseignement. Les résultats des élèves de l'école aux tests permettent au personnel enseignant et aux parents de mesurer l'impact des programmes scolaires et de déterminer les éléments du milieu d'apprentissage, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, sur lesquels il faudra se pencher pour améliorer la performance des élèves. Une fois que les tests provinciaux annuels sont administrés et notés et que les données sont envoyées aux écoles, les enseignantes et enseignants, les parents et le conseil d'école doivent travailler ensemble pour :

- préparer à l'intention des parents, du conseil d'école et des membres de la communauté un rapport préliminaire qui résume les résultats de l'évaluation et fournit des données démographiques relatives à l'école et des renseignements sur les programmes scolaires (c.-à-d., profil de l'école);
- déterminer les domaines de connaissances et de compétences qui doivent être améliorés;
- établir des objectifs d'amélioration précis à court, à moyen et à long terme;
- déterminer les modifications qui devraient être apportées aux programmes et aux méthodes pédagogiques et aux façons dont les parents renforcent l'apprentissage de leurs enfants à la maison;
- veiller à ce qu'un plan d'amélioration soit en place et qu'il définisse les objectifs principaux des programmes, établisse des attentes précises avec des indicateurs permettant de mesurer le succès, décrive les stratégies et les plans de mise en œuvre pour l'école et les salles de classe, prévoie un suivi continu et indique les étapes à venir;
- mettre en œuvre le plan d'amélioration et suivre ses répercussions sur l'apprentissage des élèves;
- mettre à jour et réviser le plan.

Une école qui s'améliore :

- rehausse les résultats des élèves;
- met l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage;
- renforce la capacité de gérer le changement, sans égard à son origine;
- définit sa propre orientation;
- évalue sa culture actuelle et s'efforce de créer une culture d'amélioration;
- possède des stratégies pour atteindre ses buts;
- examine les conditions internes qui favorisent le changement;
- maintient son élan pendant les périodes d'agitation;
- assure le suivi du processus, des progrès, de rendement et du perfectionnement et les évalue.

Traduction libre d'un texte adapté de Stoll et Fink (1996).

Le cycle de planification de l'amélioration des écoles

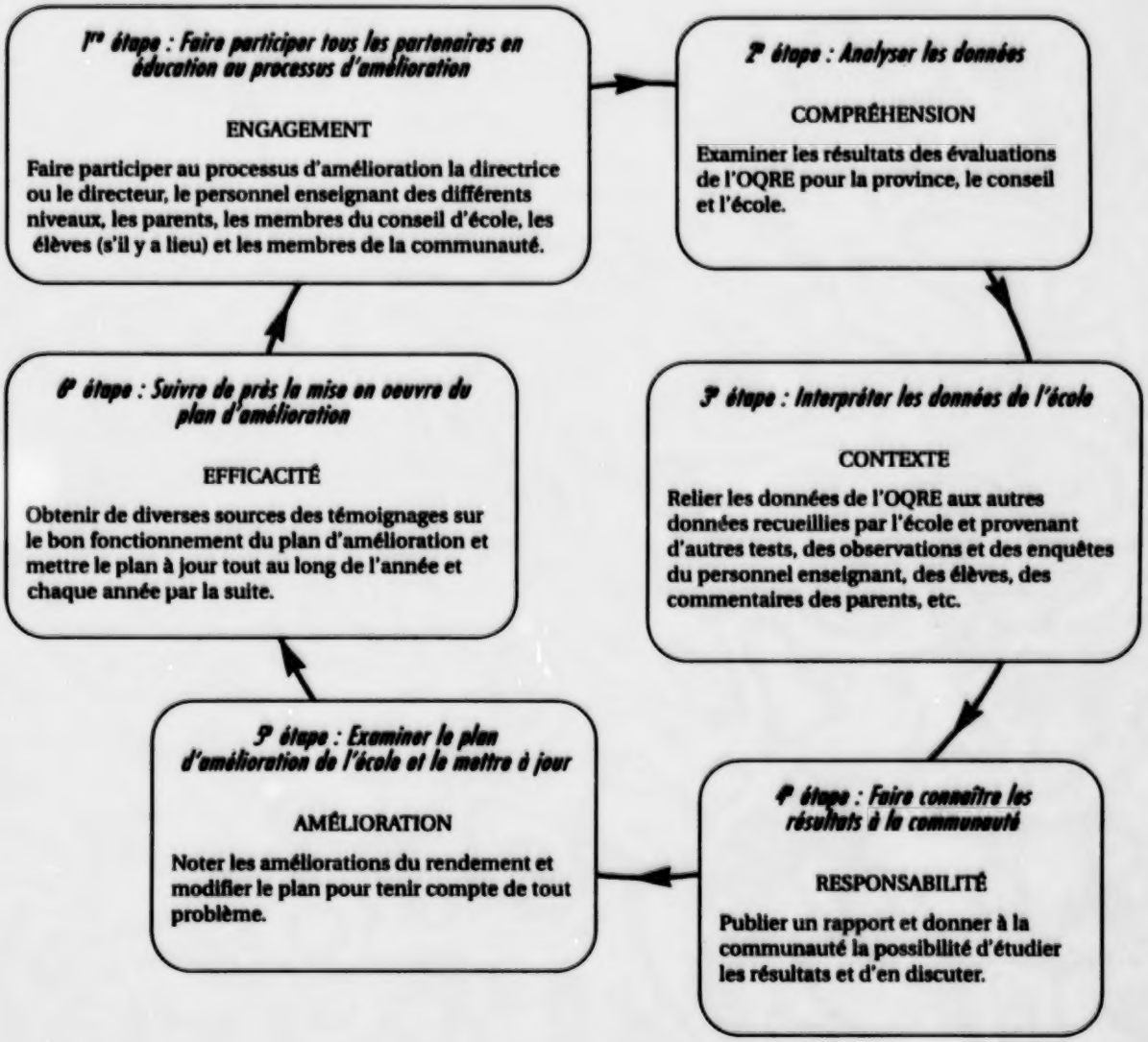

Première étape : Participation de tous les partenaires en éducation au processus d'amélioration

But : Favoriser un sentiment d'engagement chez les enseignantes et enseignants de tous les niveaux d'études et de toutes les matières, ainsi que chez les parents et les membres de la communauté

On ne saurait trop insister sur l'importance de partenariats solides entre l'école, le foyer et la communauté. L'apprentissage se déroule aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Les parents, les conseils d'école, les élèves et les groupes communautaires doivent avoir la possibilité de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des plans d'amélioration. Et pour y participer pleinement, ils doivent être bien informés des données recueillies par l'évaluation et des questions connexes.

Les écoles peuvent favoriser un sentiment général d'engagement :

- en donnant aux parents, aux conseils d'école et aux membres de la communauté des occasions de mieux se renseigner sur le curriculum provincial et les programmes scolaires, de comprendre les diverses façons dont le rendement des élèves est évalué, de s'informer du processus d'amélioration dans les écoles et les conseils scolaires et de participer à des discussions portant sur tous les aspects du processus d'amélioration.
- en s'assurant de la participation d'enseignantes et d'enseignants de tous les niveaux d'études et de toutes les matières au processus de planification de l'amélioration. Puisque l'apprentissage des élèves est cumulatif et intégré dans les diverses matières, il faut encourager toute la communauté scolaire à participer au processus d'amélioration et non seulement les enseignantes et enseignants de certaines années d'études.

Deuxième étape : Analyse des données[6]

But : Acquérir une meilleure compréhension des résultats de l'évaluation pour la province et le conseil scolaire en accordant une attention particulière aux résultats globaux et aux données relatives aux compétences et aux domaines.[7]

Questions clés :

- Dans quelle mesure les résultats globaux de l'école dans chaque matière sont-ils comparables aux résultats globaux du conseil scolaire et de la province?
- Dans quelle mesure les résultats de l'école par compétence et par domaine dans chaque matière sont-ils comparables aux résultats obtenus à l'échelle du conseil et de la province?
- Quelles tendances sont apparentes dans les résultats de l'école? Par exemple, les élèves ont-ils particulièrement bien réussi dans une compétence ou un domaine particulier? Les résultats se ressemblent-ils entre certaines écoles? Le rendement global est-il meilleur ou inférieur dans une matière comparativement aux autres?
- Les données présentent-elles des contradictions? Comment peuvent-elles s'expliquer?
- Dans quelle mesure les résultats sont-ils comparables à ceux des années précédentes? Certaines constantes se reproduisent-elles d'une année à l'autre? Semble-t-il y avoir des tendances précises dans les résultats au fil des ans?
- Dans quelle mesure les résultats de l'école sont-ils comparables à ceux qu'ont obtenus d'autres écoles qui servent des populations semblables ou doivent relever le même genre de défis?

Remarque : Les recherches et la pratique montrent que l'amélioration de la performance des élèves est un processus lent et graduel. Il se peut que les résultats varient d'une évaluation à l'autre, mais afin que des améliorations importantes et durables puissent être constatées dans le rendement des élèves, il faut y accorder une attention soutenue pendant un certain temps.

[6] Plusieurs conseils scolaires ont préparé des guides pour aider les éducatrices et éducateurs à analyser les données relatives à l'évaluation.

[7] L'OQRE rend compte de ses résultats de deux façons :
La méthode 1 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. **Toutes et tous** les élèves sont considérés, y compris les élèves qui ont bénéficié d'une exemption et celles et ceux qui ont pris part à l'évaluation, mais n'ont pas fait suffisamment de travail pour être notés. C'est pour l'OQRE la méthode primaire parce que les écoles financées par les deniers publics sont responsables du rendement et des progrès de toutes et tous les élèves.

La méthode 2 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. Ce sont des élèves qui ont **effectivement** pris part au test et remis un travail susceptible d'être noté. La méthode 2 représente une façon différente de présenter les données. Elle met en valeur les résultats atteints par ce groupe d'élèves.

Troisième étape : Interprétation des données relatives à l'école

But : Relier les résultats de l'évaluation aux différents facteurs contextuels à l'intérieur et à l'extérieur de l'école qui influent sur le rendement

- Les données fournies par les *Questionnaires de l'OQRE à l'intention de l'élève, du personnel enseignant, de la direction de l'école* et *des parents et tuteurs* apportent-elles un éclairage quelconque sur les réponses données au questionnaire de notre école?
- Dans quelle mesure les résultats du rendement publiés par l'OQRE sont-ils comparables aux renseignements obtenus à partir des évaluations effectuées en classe, des autres évaluations de l'école et de la façon dont le personnel enseignant perçoit les connaissances et les compétences des élèves?
- Quels facteurs contextuels les membres du personnel enseignant et les parents peuvent-ils identifier comme pouvant avoir eu une incidence sur les résultats?
- Dans quelle mesure les résultats des évaluations peuvent-ils avoir été influencés par d'autres facteurs, notamment les politiques de l'école et du conseil scolaire, leurs plans d'amélioration, les principaux objectifs des programmes, les programmes de perfectionnement du personnel et les sommes affectées aux ressources et au personnel?
- Quelles corrélations est-il possible d'établir entre les points forts et les lacunes qui ressortent des résultats des évaluations d'une part, et les facteurs contextuels précisés ci-dessus d'autre part?
- Quelles sont les conséquences de cette interprétation contextuelle pour la planification de l'école et les pratiques du personnel enseignant et des parents?

Quatrième étape : Communication des résultats à la communauté

But : Publier un rapport sur le rendement des élèves de l'école et donner aux parents et à la communauté l'occasion de discuter des résultats

- Une fois que l'OQRE a publié son *Rapport provincial sur le rendement*, les conseils scolaires et les écoles doivent communiquer aux parents et au public les résultats obtenus à l'échelon local et ce, dans un bref délai d'environ quatre à six semaines. Compte tenu de ce court délai, il est peu probable que les écoles aient le temps d'effectuer une analyse approfondie des données, d'interpréter les résultats en fonction des facteurs contextuels, de consulter les parents, le conseil d'école et les autres personnes intéressées et d'examiner et de mettre à jour leurs plans d'amélioration. Par conséquent, le rapport préliminaire est d'ordinaire un document fonctionnel qui décrit les résultats et communique aux parents et aux membres de la communauté quelques observations générales en ce qui concerne les points forts et les points faibles, et les tendances constatées au fil des ans.
- Deux ou trois mois après avoir publié ce rapport préliminaire, les écoles doivent faire connaître leur plan d'amélioration révisé. Pendant cette période, les parents et les membres de la communauté ont l'occasion d'examiner les résultats et d'en discuter, de poser des questions et de participer au processus de révision et de mise à jour du plan d'amélioration.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Calendrier des rapports	
Septembre	**Les *Rapports individuels des élèves (RIÉ)* sont envoyés aux écoles, qui en remettent un exemplaire aux parents et aux enseignantes et enseignants.**
Octobre	**L'OQRE publie son *Rapport provincial sur le rendement*.**
Décembre	**Les conseils scolaires et les écoles publient leur rapport préliminaire sur les résultats de rendement des élèves.**
Mars	**Les conseils scolaires et les écoles publient leurs plans d'amélioration.**

Le rapport de l'école aux parents et à la communauté devrait :

- présenter les résultats de l'évaluation obtenus par l'école en utilisant les méthodes 1 et 2;[9]
- donner un aperçu des résultats obtenus à l'échelle du conseil scolaire et de la province;
- fournir une analyse des résultats de l'école;
- contenir des remarques sur les similarités et les différences qui existent entre les résultats de l'école et ceux du conseil scolaire et de la province;
- fournir des renseignements concernant la population de l'école, les programmes et les défis (c.-à-d., un profil de l'école);
- résumer l'interprétation de l'école relativement à ses résultats;
- expliquer le processus de l'école pour la révision et la mise à jour de son plan d'amélioration;
- indiquer les façons dont les parents et les membres de la communauté peuvent participer à ce processus;
- préciser l'échéance fixée pour la mise à jour du plan d'amélioration.

[9] L'OQRE rend compte des résultats des tests de deux façons :
La méthode 1 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. **Toutes et tous** les élèves sont considérés, y compris les élèves qui ont bénéficié d'une exemption et celles et ceux qui ont pris part à l'évaluation mais n'ont pas fait suffisamment de travail pour être notés. C'est pour l'OQRE la méthode primaire parce que les écoles financées par les deniers publics sont responsables du rendement et des progrès de toutes et tous les élèves.

La méthode 2 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. Ce sont des élèves qui ont **effectivement** pris part au test et remis un travail susceptible d'être noté. La méthode 2 représente une façon différente de présenter les données. Elle met en valeur les résultats atteints par ce groupe d'élèves.

Calendrier des rapports	
Septembre	Les *Rapports individuels des élèves (RIÉ)* sont envoyés aux écoles, qui en remettent un exemplaire aux parents et aux enseignantes et enseignants.
Octobre	L'OQRE publie son *Rapport provincial sur le rendement.*
Décembre	Les conseils scolaires et les écoles publient leur rapport préliminaire sur les résultats de rendement des élèves.
Mars	Les conseils scolaires et les écoles publient leurs plans d'amélioration.

Le rapport de l'école aux parents et à la communauté devrait :

- présenter les résultats de l'évaluation obtenus par l'école en utilisant les méthodes 1 et 2;[1]
- donner un aperçu des résultats obtenus à l'échelle du conseil scolaire et de la province;
- fournir une analyse des résultats de l'école;
- contenir des remarques sur les similarités et les différences qui existent entre les résultats de l'école et ceux du conseil scolaire et de la province;
- fournir des renseignements concernant la population de l'école, les programmes et les défis (c.-à-d., un profil de l'école);
- résumer l'interprétation de l'école relativement à ses résultats;
- expliquer le processus de l'école pour la révision et la mise à jour de son plan d'amélioration;
- indiquer les façons dont les parents et les membres de la communauté peuvent participer à ce processus;
- préciser l'échéance fixée pour la mise à jour du plan d'amélioration.

[1] L'OQRE rend compte des résultats des tests de deux façons :
La méthode 1 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. **Toutes et tous** les élèves sont considérés, y compris les élèves qui ont bénéficié d'une exemption et celles et ceux qui ont pris part à l'évaluation mais n'ont pas fait suffisamment de travail pour être notés. C'est pour l'OQRE la méthode primaire parce que les écoles financées par les deniers publics sont responsables du rendement et des progrès de toutes et tous les élèves.

La méthode 2 fait état en pourcentage du nombre d'élèves qui atteignent chaque niveau. Ce sont des élèves qui ont **effectivement** pris part au test et remis un travail susceptible d'être noté. La méthode 2 représente une façon différente de présenter les données. Elle met en valeur les résultats atteints par ce groupe d'élèves.

Exemple

Modèle pour la communication par l'école aux parents des résultats du test provincial
Test en lecture, écriture et mathématiques, 3e année, 1998-1999
École élémentaire ABC

Adresse de l'école : 125, rue Sansnom
Touteville (Ontario)
HOH OHO

Directrice : Mme J. C. Patronne
Niveaux : M-6

N° de téléphone : (888) 555-3333 Effectif : 378 élèves
N° de télécopieur : (888) 555-2222 Renseignements-Conseilscolaire XYZ : 555-1234

1re partie : Profil de l'école

Exemple

L'école ABC est située dans la communauté du parc ABC. L'école a été construite en 1949, et a été agrandie en 1961 et en 1987. Elle sert plus de 350 élèves provenant d'une dizaine de groupes linguistiques différents, les trois plus importants ayant le français, l'anglais et le chinois comme langue parlée à la maison. Que ce soit dans les programmes destinés à l'enfance en difficulté, au centre d'apprentissage et dans une classe à temps partiel pour les élèves doués, l'accent est mis sur l'intégration.

L'école partage ses locaux avec une garderie et est attenante au parc communautaire, dont elle utilise le matériel récréatif. Plusieurs groupes communautaires, dont *Parents et Tout-petits*, le *Français pour les mamans*, les troupes locales de *Louveteaux* et de *Jeannettes* et la *ligue de base-ball* (au printemps et en automne), se servent de nos salles de réunion et de notre gymnase après les heures de classe et en soirée.

Ces dernières années, l'école a mis l'accent sur les mathématiques (soirées de maths en famille), l'alphabétisation (mise sur pied d'un programme de prêt de livres avec l'Association foyer-école) et la santé et la sécurité (tolérance zéro, résolution de conflits et programmes de copains). Le personnel et les membres de la communauté apportent leur soutien à diverses activités parascolaires et extrascolaires, y compris un programme complet de ligue interne, des équipes d'école, des chorales et un programme *Après l'école*.

L'école ABC jouit d'excellentes relations avec le conseil d'école, dont les membres travaillent de concert avec notre personnel pour réaliser nos objectifs communs. Les parents font également partie de nombreux comités et apportent leur aide à de multiples événements pour lesquels leurs compétences et leur appui sont indispensables.

Nous sommes une communauté d'apprenantes et d'apprenants permanents et nous nous efforçons de respecter nos différents besoins sur le plan économique, culturel et physique. Nous offrons à nos élèves la possibilité de participer à des activités variées au cours de leur séjour à l'école.

2e partie : Principales constatations

Insérer les données de l'OQRE sur le rendement, en utilisant la Méthode 1 et la Méthode 2, et expliquer les résultats. Suggestion : adopter le format déjà utilisé dans le *Rapport provincial sur le rendement* de l'OQRE.

Exemple :

- Insérer les données pertinentes tirées des questionnaires.
- Attirer l'attention sur toute corrélation éventuelle avec les résultats. Voir la page 44 du *Rapport provincial sur le rendement, 1998-1999,* à titre d'exemple.

3e partie : Réaction de l'école aux résultats

- Souligner les résultats positifs et les relier à des mesures actuelles ou prises dans le passé;
- Faire état des résultats négatifs et des problèmes;
- Définir les domaines nécessitant une analyse détaillée supplémentaire;
- Commenter sur les changements constatés dans les résultats obtenus par rapport à l'année précédente et sur une période plus longue – insister sur les tendances à long terme plutôt que sur les fluctuations d'une année à l'autre;
- Relier les résultats aux objectifs à court, à moyen et à long terme présentés dans le plan ou les plans d'amélioration précédents et indiquer les nouvelles orientations qui seront prises dans le plan d'amélioration à venir de l'école.

Modèle :

Le personnel examine actuellement les travaux des élèves qui ont obtenu des résultats de niveau 2 pour déterminer s'ils se rapprochent de la norme provinciale et si des interventions précises sont nécessaires. Le pourcentage d'élèves ayant obtenu des résultats de niveau 3 et au-dessus en écriture (33 %) et en mathématiques (47 %) ne répond pas à nos attentes; nous devrons procéder à une analyse et à une discussion plus approfondies pour trouver les raisons possibles de ces résultats et les solutions à apporter. Il est intéressant de noter que les filles réussissent considérablement mieux que les garçons dans tous les domaines depuis trois ans.

Le personnel de l'école se réunira pour étudier les résultats obtenus et leur signification pour les programmes et l'enseignement à l'école ABC. Le conseil d'école discutera des plans envisagés et les approuvera. Un plan d'amélioration, qui sera mis au point d'ici la mi-mars 2000, contiendra des mesures précises à appliquer au cours des années scolaires 1999-2000 et 2000-2001, et les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce plan seront évalués en juin 2000 et en juin 2001.

Les parents, tutrices et tuteurs sont encouragés à venir rencontrer l'enseignante ou l'enseignant de leur enfant pour discuter de ce rapport et de son incidence sur l'enseignement en salle de classe. Les parents qui désirent participer à l'élaboration du plan d'amélioration de l'école sont les bienvenus. Veuillez communiquer avec le bureau de la directrice ou du directeur pour obtenir des précisions à ce sujet.

Signature – directrice ou directeur _____ Date: _____ 2000

Cinquième étape : Révision et mise à jour du plan d'amélioration de l'école

But : Réviser le plan d'amélioration de manière à ce qu'il reflète les renseignements les plus récents concernant le rendement des élèves de l'école

- Les objectifs du plan d'amélioration d'une école sont :
  - > d'accroître le nombre d'élèves qui atteignent des niveaux de rendement supérieurs;
  - > d'améliorer les programmes, l'enseignement et les services de soutien offerts à l'école;
  - > d'aider l'école à disposer du plus grand nombre de ressources possible;
  - > de satisfaire aux besoins de la communauté locale en matière de responsabilité.

- En élaborant des plans d'amélioration, les écoles s'appuient sur les données positives de l'évaluation pour fournir aux enseignantes et aux enseignants l'orientation, les renseignements et le soutien qui leur sont nécessaires pour améliorer l'enseignement et l'évaluation et mieux répondre aux besoins d'apprentissage des élèves. En précisant les objectifs et les orientations de l'école, les plans d'amélioration invitent également les parents et la communauté à participer au processus d'amélioration de l'école.

- Le processus d'élaboration du plan d'amélioration de l'école comprend les étapes suivantes :
  - > évaluer tous les aspects de l'environnement d'apprentissage de l'école;
  - > élaborer un plan qui réponde aux besoins de l'école;
  - > produire des stratégies qui favoriseront la mise en œuvre du plan;
  - > évaluer les résultats du plan de l'école et les faire connaître;
  - > assurer le renouvellement du plan au cours des années subséquentes.

- Le plan d'amélioration doit être révisé et mis à jour régulièrement afin de fournir au personnel enseignant, aux élèves, aux parents et aux membres de la communauté un cadre d'amélioration qui soit aussi complet, à jour et cohérent que possible.

- Bon nombre d'écoles ont déjà mis en place des plans très élaborés alors que d'autres écoles n'en sont qu'aux premières étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs plans. Plusieurs conseils scolaires ont appuyé les écoles à cet égard en leur offrant une formation en cours d'emploi sur les sujets suivants :
  - > gestion du changement, culture d'école;
  - > vision, mission et valeurs;
  - > caractéristiques des écoles efficaces;
  - > collecte et interprétation des données;
  - > modification des programmes d'enseignement à l'aide des données de l'évaluation;
  - > élaboration d'un profil d'école;
  - > élaboration et mise en œuvre d'un plan d'amélioration pour l'école;
  - > évaluation de l'efficacité du plan d'amélioration.

Critères pour les plans d'amélioration

- Les critères décrits ci-dessous ont pour but de présenter la gamme complète des facteurs qu'un plan d'amélioration doit examiner. Les critères demeurent toujours pertinents. À mesure que chaque école obtient de nouvelles données sur le rendement de ses élèves, elle peut continuer à utiliser ces critères pour évaluer de nouveau ses décisions et ses priorités, revoir les initiatives et les stratégies décrites dans son plan d'amélioration et le modifier pour remédier aux problèmes. Pour être efficace, un plan d'amélioration d'une école :

  > tient compte des suggestions des parents, du conseil d'école et de la communauté;
  > expose la vision et les priorités de l'école en prenant en ligne de compte la vision et les priorités formulées dans le plan d'amélioration du conseil scolaire;
  > fournit des détails sur les mesures prises par l'école en vue d'améliorer le rendement de ses élèves;
  > reconnaît les procédures et les stratégies qui donnent actuellement de bons résultats;
  > fournit au personnel enseignant et aux parents un mécanisme pour l'échange de pratiques réussies au sein de la communauté scolaire;
  > s'appuie sur les résultats de l'évaluation obtenus à l'échelle de l'école, du conseil scolaire et de la province;
  > examine les recommandations générales ou relatives à une matière en particulier que l'OQRE a formulées dans son dernier *Rapport provincial sur le rendement;*
  > incorpore les recommandations et les stratégies décrites dans le plan d'amélioration du conseil;
  > précise les domaines qui doivent être améliorés et explique de quelles façons ils seront abordés dans les priorités à court, à moyen et à long terme de l'école;
  > décrit les initiatives et les stratégies qui seront utilisées pour réaliser les améliorations souhaitées;
  > établit des objectifs d'amélioration à court, à moyen et à long terme qui sont réalistes;
  > décrit les indicateurs, ou mesures de succès, qui seront utilisés par l'école pour suivre les progrès réalisés en vue d'atteindre ces objectifs;
  > décrit les processus qui seront mis en œuvre pour suivre les progrès et pour modifier continuellement les stratégies et les initiatives;
  > détermine les ressources et la formation requises et attribue les responsabilités;
  > offre une orientation générale et un soutien aux enseignantes et aux enseignants pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'amélioration individuel pour leur classe;
  > comprend un mécanisme selon lequel le contenu du plan et les mises à jour sur ses répercussions seront communiqués aux parents, au conseil d'école et à la communauté.

Questions à aborder lors de l'élaboration du plan d'amélioration de l'école :

Dans quelle direction allons-nous?

- objectifs d'apprentissage, énoncés des attentes, buts, objectifs
- indicateurs ou mesures de succès proposés

Quels programmes ou quelles stratégies utiliserons-nous?

- interventions, occasions accrues, stratégies d'enseignement et d'apprentissage, approches novatrices, processus ou procédures

De quelle aide aurons-nous besoin pour atteindre notre but?

- activités de soutien qui sont nécessaires à la mise en œuvre du plan
- ressources (p. ex., listes des besoins en matière de ressources internes et externes, plans pour l'acquisition, l'affectation, l'échange et l'utilisation de ces ressources)
- nouvelles connaissances ou compétences à acquérir par un programme de perfectionnement professionnel (les recommandations concernant le perfectionnement professionnel devraient comprendre les éléments suivants : justification, suggestions de contenu, groupe ciblé et résultats souhaités, budget)

Quelles personnes nous aideront à atteindre notre but?

- mention de personnes déterminées (p. ex., enseignantes et enseignants, administratrices et administrateurs, personnel de soutien, personnel du conseil scolaire) qui sont chargées d'effectuer chacune des tâches énumérées dans le plan
- participation des parents, du conseil d'école et des membres de la communauté à chaque étape du processus d'amélioration

Quand atteindrons-nous notre but?

- établissement d'un calendrier qui précise les dates d'échéance et détermine l'ordre dans lequel les tâches et les activités proposées dans le plan seront effectuées
- attentes face aux objectifs à court et à long terme

Comment saurons-nous que nous avons atteint notre but?

- procédures de suivi pour la collecte de données à des intervalles précis

Michael Kozlow, traduction libre d'un extrait de « Using Data for School Improvement: A System-Wide Approach », *Orbit*, vol. 28, no 3, 1997.

Sixième étape : Suivi de la mise en œuvre du plan d'amélioration

But : Mettre à jour le plan d'amélioration tout au long de l'année en fonction des données quantitatives et qualitatives recueillies concernant ses répercussions sur le rendement des élèves

« Les écoles modernes doivent devenir « intelligentes » pour pouvoir s'autogérer. Cette intelligence consiste notamment à apprendre à se servir des résultats de l'école pour établir des objectifs, suivre et évaluer les progrès. »[9] Il est important que les écoles suivent les progrès réalisés par la mise en œuvre des stratégies et des initiatives du plan d'amélioration. Le suivi fournit une rétroaction essentielle au personnel enseignant, aux élèves et aux parents. Si le processus de suivi est assuré d'une manière efficace, il renforce la confiance des parents et des membres de la communauté envers la capacité de l'école d'évaluer sa performance par rapport aux objectifs fixés dans son plan d'amélioration. Les écoles doivent s'assurer qu'en plus de permettre de relever des lacunes, le processus de suivi reconnaît les méthodes qui donnent de bons résultats et favorise l'engagement continu des personnes concernées.

Questions clés :

- **Quelles données qualitatives et quantitatives pouvons-nous recueillir pour mesurer l'efficacité des stratégies et des initiatives contenues dans le plan d'amélioration?**
- **Quelles méthodes devrions-nous utiliser pour recueillir ces données?**
- **Qui doit absolument participer au processus de la collecte des données et quand et comment devrait-il s'effectuer?**
- **Qui devrait prendre part à l'analyse des données? Est-il nécessaire d'obtenir l'aide de personnes-ressources du conseil ou d'experts-conseils externes?**
- **Quel processus devrions-nous utiliser pour déterminer les forces et les faiblesses des stratégies et des initiatives décrites dans le plan d'amélioration? Qui devrait y participer?**
- **De quelle façon pouvons-nous soutenir l'intérêt et l'appui tout au long du processus de suivi?**
- **Comment pouvons-nous nous assurer que chacune des étapes du processus de suivi est constructive?**

[9] Traduction libre de Sammons, Thomas et Mortimer (1997).

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Planification de l'amélioration de programmes individuels et de programmes pour l'ensemble des élèves

Les enseignantes et enseignants sont les personnes les mieux placées pour influer sur l'apprentissage des élèves et l'améliorer. Il appartient aux enseignantes et aux enseignants d'accorder une aide individuelle aux élèves et de planifier des programmes pour l'ensemble de la classe. Comme le précise *Le curriculum de l'Ontario, de la 1re à la 8e année,*

> les enseignantes et enseignants ont pour tâche d'élaborer une gamme de stratégies d'enseignement fondées sur une théorie pédagogique solide. Il leur faut aussi répondre aux différents besoins des élèves, insuffler l'enthousiasme et varier les activités d'apprentissage. Les enseignantes et enseignants savent qu'il faut faire preuve de persévérance et ne ménager aucun effort pour s'assurer que chaque élève profite pleinement de son apprentissage. (p. 4)

L'OQRE prépare un *Rapport individuel de l'élève (RIÉ)* pour chaque élève de l'élémentaire qui participe à ses tests. Le *RIÉ* fournit aux élèves, aux parents et au personnel enseignant des renseignements détaillés sur la performance de chaque élève aux tests administrés dans trois matières par rapport à un certain nombre de compétences et de domaines mathématiques.

Le *RIÉ* est une importante source d'information sur le rendement et les progrès des élèves.

- Il fournit des renseignements sur le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport aux attentes définies dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 1re à la 8e année;*
- Il donne des renseignements de base, en indiquant si l'élève suivait un programme particulier ou un programme spécialisé;
- Il précise si l'élève était exempté de certaines parties du test;
- Il donne, le cas échéant, des renseignements sur les adaptations fournies à l'élève.

Puisque le *RIÉ* est distribué à l'automne de l'année suivante, c'est l'enseignante ou l'enseignant de l'élève qui est chargé d'assurer le suivi avec l'élève et ses parents et de consulter au besoin le ou les membres du personnel enseignant qui ont travaillé avec l'élève l'année précédente. Dans la majorité des cas, il appartiendra aux enseignantes et aux enseignants de 4e année et de 7e année de s'assurer d'avoir à leur disposition tous les renseignements généraux requis pour chaque enfant qui a participé au test.

Calendrier des rapports

Septembre	Les *Rapports individuels des élèves (RIÉ)* sont envoyés aux écoles, qui en remettent un exemplaire aux parents et aux enseignantes et enseignants.
Octobre	L'OQRE publie son *Rapport provincial sur le rendement.*
Décembre	Les conseils scolaires et les écoles publient leur rapport préliminaire sur les résultats du rendement des élèves.
Mars	Les conseils scolaires et les écoles publient leurs plans d'amélioration.

Planification de l'amélioration de programmes individuels et de programmes pour l'ensemble des élèves

Les enseignantes et enseignants sont les personnes les mieux placées pour influer sur l'apprentissage des élèves et l'améliorer. Il appartient aux enseignantes et aux enseignants d'accorder une aide individuelle aux élèves et de planifier des programmes pour l'ensemble de la classe. Comme le précise *Le curriculum de l'Ontario, de la 1re à la 8e année,*

> les enseignantes et enseignants ont pour tâche d'élaborer une gamme de stratégies d'enseignement fondées sur une théorie pédagogique solide. Il leur faut aussi répondre aux différents besoins des élèves, insuffler l'enthousiasme et varier les activités d'apprentissage. Les enseignantes et enseignants savent qu'il faut faire preuve de persévérance et ne ménager aucun effort pour s'assurer que chaque élève profite pleinement de son apprentissage. (p. 4)

L'OQRE prépare un *Rapport individuel de l'élève (RIÉ)* pour chaque élève de l'élémentaire qui participe à ses tests. Le *RIÉ* fournit aux élèves, aux parents et au personnel enseignant des renseignements détaillés sur la performance de chaque élève aux tests administrés dans trois matières par rapport à un certain nombre de compétences et de domaines mathématiques.

Le *RIÉ* est une importante source d'information sur le rendement et les progrès des élèves.

- Il fournit des renseignements sur le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport aux attentes définies dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 1re à la 8e année;*
- Il donne des renseignements de base, en indiquant si l'élève suivait un programme particulier ou un programme spécialisé;
- Il précise si l'élève était exempté de certaines parties du test;
- Il donne, le cas échéant, des renseignements sur les adaptations fournies à l'élève.

Puisque le *RIÉ* est distribué à l'automne de l'année suivante, c'est l'enseignante ou l'enseignant de l'élève qui est chargé d'assurer le suivi avec l'élève et ses parents et de consulter au besoin le ou les membres du personnel enseignant qui ont travaillé avec l'élève l'année précédente. Dans la majorité des cas, il appartiendra aux enseignantes et aux enseignants de 4e année et de 7e année de s'assurer d'avoir à leur disposition tous les renseignements généraux requis pour chaque enfant qui a participé au test.

Calendrier des rapports

Septembre	Les *Rapports individuels des élèves (RIÉ)* sont envoyés aux écoles, qui en remettent un exemplaire aux parents et aux enseignantes et enseignants.
Octobre	L'OQRE publie son *Rapport provincial sur le rendement.*
Décembre	Les conseils scolaires et les écoles publient leur rapport préliminaire sur les résultats du rendement des élèves.
Mars	Les conseils scolaires et les écoles publient leurs plans d'amélioration.

Le cycle de planification pour l'amélioration de la performance au niveau de la salle de classe et de chaque élève

Partie A : Chaque élève

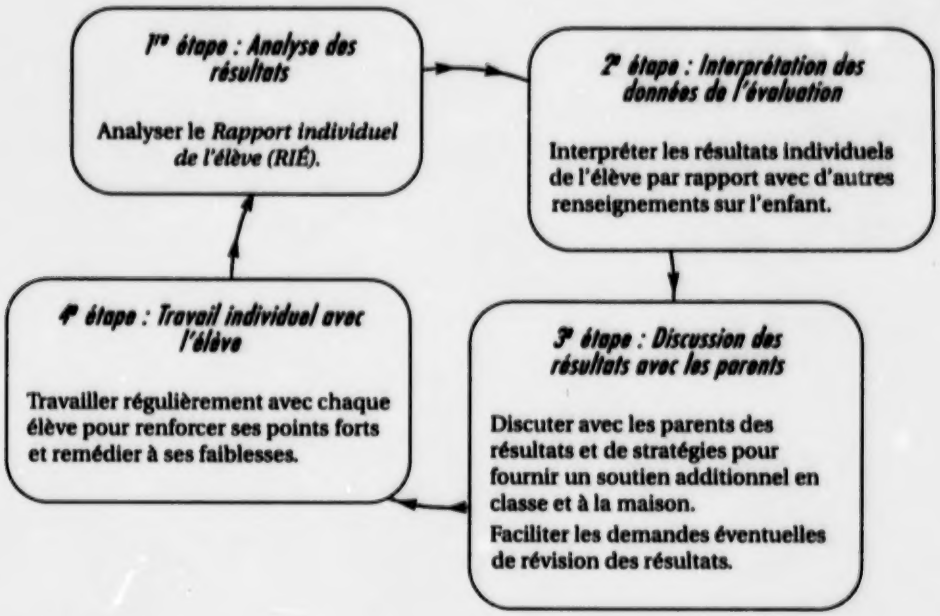

Partie B : Toute la classe

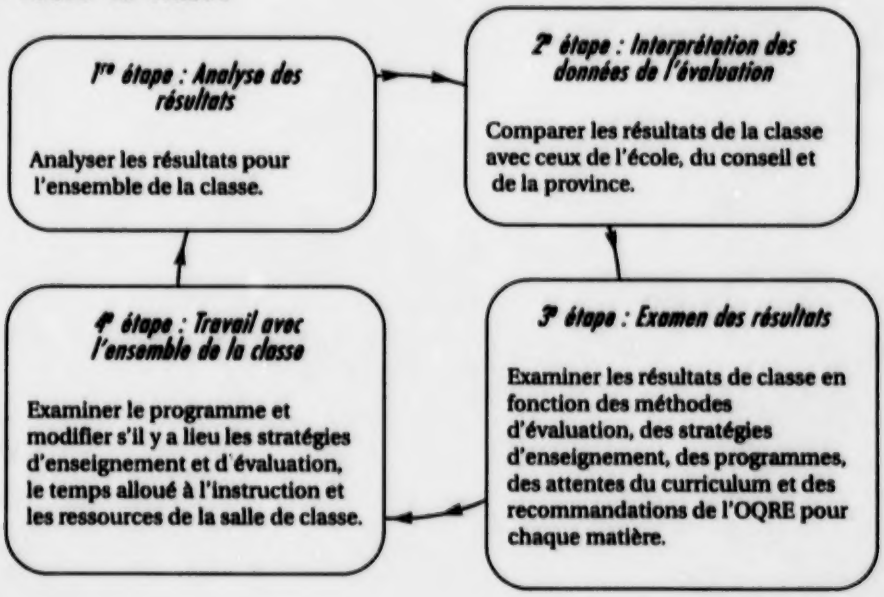

L'enseignante ou l'enseignant doit examiner le *RIÉ* de chaque élève, discuter des renseignements contenus dans le rapport avec les parents de l'enfant et s'en servir pour revoir et modifier le programme individuel de l'élève. De plus, les données du *RIÉ* sont utiles aux enseignantes et aux enseignants pour déterminer les points forts et les points faibles communs aux élèves de la classe. Quand ces données sont examinées à la lumière des données de l'école, elles fournissent aux membres du personnel enseignant une base solide sur laquelle se fonder pour réviser et modifier leurs programmes et leurs stratégies d'enseignement.

De toute évidence, le processus d'examen des données de chaque élève et celui des données de l'ensemble des élèves de la classe se chevauchent. Ces deux processus sont présentés séparément dans les étapes ci-dessous afin de faire ressortir les caractéristiques particulières de chacun.

Partie A : Chaque élève

Première étape : Analyse des résultats

But : Acquérir une compréhension générale de l'évaluation et avoir une bonne idée du rendement de chaque enfant

L'enseignante ou l'enseignant voudra se reporter aux documents suivants :

- le *Rapport individuel de l'élève (RIÉ)*
- les *Cahiers de l'élève*
- *Le curriculum de l'Ontario, de la 1re à la 8e année*
- le *Guide d'administration*
- le *Guide pédagogique – activités journalières*
- les grilles d'évaluation
- le *Guide des parents*

Questions :

- Le cadre général du test :
  - > Quels genres de questions et de tâches d'évaluation contient-il?
  - > Quelles sont les composantes des grilles d'évaluation (p. ex., les critères)?
  - > Dans quelles conditions (p. ex., contraintes de temps) le test a-t-il été administré?
- Les résultats de l'élève :
  - > Quel a été le rendement global de l'élève dans chaque matière?
  - > Quels sont les points forts et les points faibles de l'élève dans les compétences et les domaines mathématiques?

> Dans quelle mesure ces points forts et ces points faibles sont-ils comparables à ceux qui ont été relevés à l'échelle de l'école, du conseil et de la province?

> Est-il possible de dégager des tendances dans les travaux de l'élève? Que signifient-elles? Par exemple, si le rendement de l'élève était faible dans le domaine des conventions linguistiques, l'enseignante ou l'enseignant voudra chercher les causes possibles de cette situation en examinant les *Cahiers de l'élève*.

> Les résultats correspondent-ils au rendement actuel de l'élève? Le *Cahier de l'élève* fournit-il des indices quant aux raisons possibles de tout écart noté?

Deuxième étape : Interprétation des données de l'évaluation

But : Intégrer les renseignements contextuels dans l'analyse des résultats de l'élève au test

Ressources :

- Renseignements personnels contenus dans le *RIÉ*
- Renseignements fournis par les parents de l'enfant et les enseignantes et enseignants/ la directrice ou le directeur précédents
- Renseignements fournis par l'enfant
- Données sur le rendement de l'élève recueillies par les évaluations faites en classe, ses bulletins et d'autres sources
- Des copies types fournies par l'OQRE

Questions clés :

- Quels facteurs peuvent avoir contribué aux points forts et aux points faibles de l'élève lors du test (p. ex., utilisation d'un manuel particulier ou d'autres ressources, assiduité)?
- Le rendement est-il satisfaisant à la lumière du contenu de son programme?
- Quels facteurs pourraient expliquer des résultats inattendus ou incohérents (p. ex., conditions d'administration du test, manque de familiarité avec le mode de présentation du test, restrictions quant à l'aide pouvant être accordée par l'enseignante ou l'enseignant, angoisse, maturité)?
- Est-il possible de relever un ou plusieurs facteurs d'attitude qui pourraient être pertinents?
- Quels changements devraient être apportés au programme individuel de l'élève pour l'aider à s'améliorer?
- Quelles mesures pourraient être adoptées à l'école et à la maison pour améliorer la performance de l'élève (p. ex., lire à la maison, faire des activités mathématiques qui s'appliquent à la vie quotidienne)?

Troisième étape : Communication avec les parents

But : Informer les parents des résultats de l'élève et examiner les possibilités d'accroître la collaboration entre l'école et le foyer

Ressources :

- le *RIÉ*
- les *Cahiers de l'élève*
- les documents de l'évaluation
- les grilles d'évaluation
- des copies types fournies par l'OQRE
- des renseignements sur les programmes

Suggestions :

- organiser des rencontres parents-enseignante, parents-enseignant;
- préparer un résumé des résultats;
- discuter des modifications à apporter au programme individuel de l'élève;
- revoir les stratégies d'amélioration de la classe;
- examiner les stratégies à utiliser pour renforcer l'apprentissage à la maison (voir des exemples d'activités ci-dessous);
- utiliser des copies types au cours des discussions avec l'élève et ses parents.

Exemples de références de stratégies d'apprentissage à la maison

- *Des devoirs sans problèmes, Guide pratique à l'intention des parents.* Diane Desaulniers, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1997.
- *Devoirs sans larmes, Guide à l'intention des parents pour motiver les enfants à faire leurs devoirs et à réussir à l'école.* Lee Canter et Lee Hausner, Les éditions de la Chenelière inc., Montréal, 1988.

Quatrième étape : Travail individuel avec l'élève

But : Travailler avec l'élève pour établir et atteindre des objectifs d'apprentissage à court, à moyen et à long terme

Avec l'aide de leurs enseignantes et enseignants et de leurs parents, les élèves doivent :

- examiner la qualité de leurs travaux par rapport aux attentes provinciales;
- se familiariser avec les attentes du curriculum et les grilles d'évaluation;
- revoir des copies types et les comparer à leurs propres travaux;
- établir des objectifs d'apprentissage personnels et les placer en ordre de priorité;
- élaborer un nouveau plan ou mettre à jour le plan actuel en vue d'atteindre ces objectifs;
- suivre leurs progrès dans le temps grâce à l'autoévaluation, à l'évaluation par les camarades et à la participation aux évaluations par l'ensemble de la classe.

Partie B : Toute la classe

Première étape : Analyse des résultats

But : Acquérir une compréhension globale du rendement de la classe

Questions :

- Quel a été le rendement global de la classe dans chaque matière?
- En règle générale, quels ont été les points forts et les points faibles des élèves dans les compétences et les domaines mathématiques?
- Dans quelle mesure ces points forts et ces points faibles sont-ils comparables à ceux qui ont été relevés à l'échelle de l'école, du conseil et de la province?
- Quelles sont les tendances apparentes dans le rendement des élèves de la classe dans les trois matières? Que signifient-elles?

Deuxième étape : Interprétation des données de l'évaluation

But : Intégrer les renseignements contextuels dans l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la classe

Questions clés :

- Quels facteurs peuvent avoir contribué aux points forts et aux points faibles des élèves lors du test (p. ex., utilisation d'un manuel particulier ou d'autres ressources, regroupements des élèves, répartition du temps d'enseignement, devoirs)?
- Quels facteurs pourraient expliquer des résultats inattendus ou incohérents (p. ex., conditions d'administration du test, manque de familiarité avec le mode de présentation du test, restrictions quant à l'aide pouvant être accordée par l'enseignante ou l'enseignant, angoisse, maturité)?
- Est-il possible de relever un ou plusieurs facteurs d'attitude qui pourraient être pertinents?
- Quels changements devraient être apportés au programme de la classe pour renforcer les points forts et combler les lacunes dans l'apprentissage des élèves (p. ex., changer l'ordre de priorité des attentes, répartir d'une manière différente le temps d'enseignement des diverses matières, modifier les stratégies d'enseignement et d'évaluation)?
- Quelles mesures pourraient être adoptées à l'école et à la maison pour améliorer le rendement des élèves (p. ex., lecture à faire à la maison, activités qui augmentent le plaisir des élèves à faire des mathématiques)?

Troisième étape : Examen, à la lumière des résultats obtenus, des programmes, des attentes du curriculum et des recommandations de l'OQRE pour chaque matière

But : Déterminer de quelle façon il faudra modifier les programmes, les stratégies d'enseignement et d'évaluation, les ressources et la répartition du temps en classe

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Questions clés pour l'enseignante ou l'enseignant :

- À quels aspects faut-il accorder la priorité?
- Que devra-t-il se passer pour que l'on puisse réorganiser les priorités?
- Quelles mesures dois-je prendre pour mettre en œuvre ces changements?
- Quelles connaissances spécialisées et quel soutien sont disponibles dans l'école ou ailleurs dans le conseil?
- De quel genre de perfectionnement professionnel ai-je besoin?

Les bonnes pratiques d'évaluation doivent faire partie intégrante du travail continu que les enseignantes et les enseignants effectuent avec les élèves. La liste de contrôle ci-dessous pourrait leur être utile pour l'examen des pratiques d'évaluation utilisées en classe :

Une bonne pratique d'évaluation :

- s'appuie sur de claires intentions par rapport au curriculum;
- fait partie intégrante des activités de la classe;
- convient à la tâche en question;
- met l'accent autant sur les processus d'apprentissage que sur les résultats;
- tient compte des résultats inattendus ainsi que des résultats prévus;
- s'appuie sur une large gamme de preuves;
- situe la performance en contexte;
- indique les secteurs de réussite et précise les lacunes;
- amène les élèves à réfléchir et à examiner leur performance;
- fournit des renseignements sur le progrès individuel.

Quatrième étape : Travail avec l'ensemble des élèves de la classe

But : Travailler avec l'ensemble des élèves de la classe pour établir des objectifs d'apprentissage à court, à moyen et à long terme et les atteindre

Avec l'aide de leurs enseignantes et enseignants et de leurs parents, les élèves doivent :

- examiner la qualité de leurs travaux par rapport aux attentes provinciales;
- se familiariser avec les attentes du curriculum et les grilles d'évaluation;
- revoir des copies types et les comparer à leurs propres travaux;
- établir des objectifs d'apprentissage personnels et les placer en ordre de priorité;
- élaborer un nouveau plan ou mettre à jour le plan actuel en vue d'atteindre ces objectifs;
- suivre leurs progrès dans le temps grâce à l'autoévaluation, à l'évaluation par les camarades et à la participation aux évaluations par l'ensemble de la classe.

Questions clés pour l'enseignante ou l'enseignant :

- À quels aspects faut-il accorder la priorité?
- Que devra-t-il se passer pour que l'on puisse réorganiser les priorités?
- Quelles mesures dois-je prendre pour mettre en œuvre ces changements?
- Quelles connaissances spécialisées et quel soutien sont disponibles dans l'école ou ailleurs dans le conseil?
- De quel genre de perfectionnement professionnel ai-je besoin?

Les bonnes pratiques d'évaluation doivent faire partie intégrante du travail continu que les enseignantes et les enseignants effectuent avec les élèves. La liste de contrôle ci-dessous pourrait leur être utile pour l'examen des pratiques d'évaluation utilisées en classe :

Une bonne pratique d'évaluation :

- s'appuie sur de claires intentions par rapport au curriculum;
- fait partie intégrante des activités de la classe;
- convient à la tâche en question;
- met l'accent autant sur les processus d'apprentissage que sur les résultats;
- tient compte des résultats inattendus ainsi que des résultats prévus;
- s'appuie sur une large gamme de preuves;
- situe la performance en contexte;
- indique les secteurs de réussite et précise les lacunes;
- amène les élèves à réfléchir et à examiner leur performance;
- fournit des renseignements sur le progrès individuel.

Quatrième étape : Travail avec l'ensemble des élèves de la classe

But : Travailler avec l'ensemble des élèves de la classe pour établir des objectifs d'apprentissage à court, à moyen et à long terme et les atteindre

Avec l'aide de leurs enseignantes et enseignants et de leurs parents, les élèves doivent :

- examiner la qualité de leurs travaux par rapport aux attentes provinciales;
- se familiariser avec les attentes du curriculum et les grilles d'évaluation;
- revoir des copies types et les comparer à leurs propres travaux;
- établir des objectifs d'apprentissage personnels et les placer en ordre de priorité;
- élaborer un nouveau plan ou mettre à jour le plan actuel en vue d'atteindre ces objectifs;
- suivre leurs progrès dans le temps grâce à l'autoévaluation, à l'évaluation par les camarades et à la participation aux évaluations par l'ensemble de la classe.

Travailler avec les élèves dans la classe

- Discuter des caractéristiques des divers niveaux et faire une comparaison avec l'évaluation faite en classe des travaux effectués par l'élève.
- Revoir les caractéristiques du niveau qui se situe au-dessus de celui ou de ceux qui ont été assignés à l'élève ainsi que le ou les *Cahiers de l'élève* pour déterminer certaines méthodes pédagogiques qui l'aideront à atteindre le prochain niveau.
- Après avoir discuté des différents niveaux des grilles d'évaluation ou du *Rapport individuel de l'élève* et à l'aide de copies types d'élèves fournies par l'OQRE, demander aux élèves d'interpréter les grilles dans leurs propres mots et de relire et d'évaluer d'autres travaux qu'elles et ils ont effectués.
- Utiliser les grilles d'évaluation et les copies types comme guide ou modèle pour les travaux subséquents des élèves.
- Photocopier et utiliser les copies types des élèves et les justifications comme exemples pour les élèves.
- Donner aux élèves des occasions de travailler individuellement et en groupe.
- Utiliser les grilles d'évaluation comme guides pour noter les prochains travaux.
- Préparer pour chaque élève un profil qui décrit ses points forts et ses points faibles.
- Si possible, travailler avec des enseignantes et des enseignants qui ont aidé à noter les tests.

En lecture

- S'assurer que les élèves portent attention aux diverses caractéristiques d'un texte (p. ex., organisation des idées, utilisation de la table des matières).
- Utiliser les formes et les caractéristiques de l'écriture pour aider les élèves à mieux comprendre ce qu'elles et ils ont lu.
- Se servir de questions et d'activités tirées du test pour évaluer les travaux effectués en classe.
- Utiliser la façon dont les écrivaines et les écrivains organisent et développent leurs idées et les différents types d'organisation et de points de vue qu'elles et ils emploient pour transmettre des renseignements ou exprimer des opinions.

En écriture

- Donner aux élèves des occasions de travailler individuellement ou en groupe à toutes les étapes du processus d'écriture.
- Fournir aux élèves des occasions de travailler à l'intégration et la consolidation des compétences en écriture décrites dans le curriculum provincial.
- Donner aux élèves des occasions de se familiariser avec les étapes de révision et de correction et de les mettre en pratique.
- Demander aux élèves de discuter de leurs propres travaux d'écriture et ceux de leurs camarades en s'inspirant des grilles d'évaluation.

En mathématiques

- Fournir aux élèves des occasions d'acquérir des compétences dans les procédures mathématiques.
- Insister sur le processus de résolution des problèmes. Fournir aux élèves l'occasion d'améliorer leurs aptitudes à choisir des stratégies pour résoudre des problèmes, tirer des conclusions et faire des inférences.
- Aider les élèves à apprendre le langage mathématique et leur demander d'expliquer tous les aspects d'un problème ou d'une solution.
- Donner aux élèves des occasions et le temps de communiquer leurs connaissances mathématiques en mots, en images et en tableaux ainsi que dans le cadre de discussions.
- Utiliser l'unité modèle d'évaluation pour préparer des tâches de résolution de problème.

Remerciements

L'OQRE désire remercier les conseils scolaires, les directrices et directeurs d'école, les enseignantes et enseignants, les conseils d'école et les parents qui ont fourni des renseignements pour le présent guide.

Conseils scolaires

L'OQRE s'est appuyé sur les plans d'amélioration que les conseils scolaires lui ont soumis en février 1999. Le présent guide met en valeur de nombreux exemples tirés des plans d'amélioration. Plusieurs conseils scolaires ont également fourni des documents d'information sur les processus de planification de l'amélioration de leur système :

- Les douze conseils scolaires de langue française
- Thames Valley District School Board (un des exemples provient de ce conseil scolaire)

Écoles

Les écoles suivantes ont fourni des renseignements détaillés sur leurs processus, leurs stratégies et leurs initiatives de planification de l'amélioration :

- École publique Foyer-Jeunesse, Hanmer
- École Sainte-Marie, Gloucester
- École Georges-Étienne-Cartier, Toronto
- École du Sacré-Cœur, Welland
- École St-Jean-Baptiste, Mississauga
- École des Pionniers, Orléans
- École Sainte-Jeanne-d'Arc, Brampton
- Pavillon Saint-Bonaventure, Ottawa
- École des Voyageurs, Orléans
- École publique Franco-Nord, Azilda
- École publique Jeanne-Sauvé, Sudbury
- École publique Jean-Éthier-Blais, Sudbury

Conseils d'école

Les conseils d'école nommés ci-dessous ont rempli un questionnaire détaillé et fourni des renseignements sur la participation des parents et des conseils d'école aux activités de planification de l'amélioration de l'école :

- École publique Foyer-Jeunesse, Hanmer
- École des Voyageurs, Orléans
- École publique Franco-Nord, Azilda
- École des Pionniers, Orléans
- École publique Jeanne-Sauvé, Sudbury

Annexe A

Amélioration du rendement

Dans ses *Rapports provinciaux sur le rendement* de 1997-1998 et 1998-1999, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) recommande aux douze conseils scolaires de langue française de l'Ontario (CSLF) de travailler de façon concertée afin d'améliorer la performance des élèves fréquentant les écoles de langue française.

Les douze directrices et directeurs de l'éducation reconnaissent l'importance d'intervenir sur deux plans au moins : le plan local par la mise en place de mesures précises au sein de chacun des conseils; le plan provincial par le biais d'activités touchant des défis communs à l'ensemble des CSLF.

À cette fin, les directrices et directeurs de l'éducation confient au Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) le mandat de voir à la conception et à la mise en œuvre d'activités aussi bien locales que provinciales visant l'amélioration du rendement des élèves francophones.

Au printemps de 1999 des représentantes et représentants des CSLF formulent des problématiques communes pouvant faire l'objet d'une réflexion au cours d'un éventuel forum provincial.

Ce premier forum provincial a lieu à Toronto en octobre 1999 dans le but de permettre aux CSLF non seulement de formuler des problématiques communes mais aussi de partager des pratiques exemplaires, d'établir des priorités en regard d'actions à prendre et de pousser plus loin la collaboration entre les douze CSLF.

Des nombreuses présentations et discussions, il ressort qu'il est nécessaire d'intervenir selon trois axes principaux : les ressources, la formation et l'implication des parents. Dans les trois cas, le besoin urgent de partage et de concertation entre tous les CSLF domine les discussions et oriente la réflexion.

De ces trois principaux axes découlent les recommandations qui suivent.

Il est recommandé :

- qu'un site Web soit créé dans le but de disséminer les ressources existantes et les projets à venir et qu'un forum de discussion y soit incorporé;
- qu'un deuxième forum soit prévu pour avril de l'an 2000 impliquant un plus grand nombre de parents, d'enseignantes et d'enseignants et où les invités étaleraient les ressources pédagogiques pertinentes produites par leur conseil ou institution;
- que le CFORP adopte un moyen de diffusion rapide du matériel déjà en place ou sur le point de l'être;
- que les CSLF adoptent des mesures qui faciliteront le partage de documents et de ressources;
- que, dans la mesure du possible, la formation soit donnée sur une base régulière et en petits groupes;
- qu'un ou des modèles de plans d'amélioration soient développés à partir de ceux soumis en assemblée au forum;
- que la formation pour les enseignantes et enseignants soit faite par des enseignantes et enseignants ayant déjà maîtrisé certaines pratiques exemplaires;
- que les parents soient inclus dans les plans de formation.